Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge
69317 LYON cedex 04
contact@sortirdunucleaire.fr
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de 921 associations
et de plus de 61 500 personnes signataires de sa Charte
Agréée pour la protection de l'environnement

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2017 DU RÉSEAU "SORTIR DU NUCLÉAIRE"

Sommaire

1 – Rapport moral du conseil d'administration **3**

2 – Rétrospective : Le Réseau en action en 2017 ..... **4**

Un soutien accru et constant à la lutte contre le projet Cigéo

Les antinucléaires maintiennent la pression contre l'EPR

Rafistolages, falsifications et malfaçons : ça continue !

Abolition des armes nucléaires : un soutien aux acteur.trice.s mobilisé.e.s pour le désarmement

Et beaucoup d'autres actions...

3 – Mise en réseau et dynamique de la fédération **18**

Toujours plus de formations

Un travail en réseau au sein de la surveillance citoyenne des installations nucléaires

L'action juridique au service des luttes locales :
les suites du dépôt de plainte par 9 associations contre la centrale nucléaire de Golfech

Boutique et matériel militant

4 – Un Réseau tourné vers l'extérieur **21**

Communication, web, publications, médias : une visibilité en hausse

Relations extérieures

Des liens internationaux bien entretenus

5 – Secrétariat et gestion financière et administrative **24**

Secrétariat

Gestion financière et administrative

1 - Rapport moral du conseil d'administration

La raison d'exister du Réseau "Sortir du nucléaire" depuis 20 ans est de mettre en commun toutes les forces qui partagent l'objectif de sortir du nucléaire au plus vite. Travailler tous ensemble malgré nos différences et même grâce à nos différences parfois, pour être plus efficaces et proposer un incontournable outil de lutte antinucléaire avec des salariés compétents et engagés au service de notre combat.

La fuite en avant du lobby nucléaire en France est toujours d'actualité, accompagnée par une ASN autorisant scandaleusement la cuve défectueuse de l'EPR. Elle est de mise aussi pour le ministre Nicolas Hulot reportant à 2030 ou 2035, au lieu de 2025, l'horizon pour faire baisser à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité. Alors qu'au niveau mondial, la poursuite d'un très fort développement des énergies renouvelables entraîne une baisse considérable des prix.
Le Réseau a continué à avancer cette année sur ses objectifs prioritaires de tisser et parfois retisser des liens concrets avec des acteurs majeurs de la lutte antinucléaire, dans le respect et le développement de la pluralité des pratiques :

- Sur la question de l'EPR : avec le CAN-O, acteur historique dans le Cotentin, avec Greenpeace, que ce soit pour des appels à manifester, développer une pétition contre la validation de la cuve ou pour engager des actions juridiques.
- Sur Bure : soutenir financièrement, juridiquement et par nos contacts médias, tant les plus jeunes activistes occupant le Bois Lejuc que les associations "historiques", malgré les intimidations et la répression policière.
- Sur les vieux réacteurs : soutenir les nombreuses associations alsaciennes contre Fessenheim ; lancer des actions juridiques conjointes entre Réseau et associations locales sur les dysfonctionnements d'EDF, ces actions étant rendues possibles par la surveillance citoyenne des installations nucléaires menée par les groupes investis dans les CLI. Le CA a décidé de poursuivre et d'amplifier son soutien à la SCIN (surveillance citoyenne des installations nucléaires) en confortant pour cela un poste salarié, afin de tenter également d'avoir une longueur d'avance technique et juridique sur EDF et le gouvernement dans le débat sur la PPE.
- Sur le nucléaire militaire : deux avancées internationales majeures, le Prix Nobel de la Paix à ICAN et le vote à l'ONU du TIAN, ont permis de mettre en place ce printemps 2018 une campagne du Réseau commune avec d'autres organisations, pour l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires.
- Au niveau international, le Réseau s'est fortement impliqué pour la réussite du FSM-AN tenu en novembre 2017 à Paris. Coorganisé par des groupes antinucléaires membres ou non du Réseau et des organisations sociales telle ATTAC, le FSM a permis de nouer des liens avec des militants de nombreux pays, le Réseau s'étant plus particulièrement intéressé à la question des travailleurs et travailleuses du nucléaire. La visite en France de Naoto Kan en mars est le prolongement de ces contacts du FSM-AN.
- 2017, année électorale où le Réseau a fait mieux connaître sur son site aux électeurs et électrices les programmes nucléaires des candidats et candidates aux présidentielles, interpellé ceux et celles-ci sur l'urgence de décider maintenant de la sortie du nucléaire, puis interpellé de même les nouveaux et nouvelles député-es, tenté de rencontrer N. Hulot, rencontré ses services DGEC.

Le site internet du réseau, facebook ou twitter font écho aux nombreuses actions menées par les groupes à l'échelle locale et au-delà : manifestation à Saint Lô contre l'EPR, rassemblements et manifestations à Bure, 7ème anniversaire de la catastrophe de Fukushima le 11 mars dernier.
La pluralité des pratiques est le gage d'une meilleure efficacité : que ce soit le blocage de chantiers sur le terrain, l'action symbolique répétée (ronds-points, ponts sur Rhône ou Loire, jeune-action...), les pétitions nationales, les actions juridiques, les conférences-débats, gesticulées, les contacts presse, la participation aux CLIS, les courriers aux député-es... chaque formule se voit appropriée par des personnes et des groupes différents, mais contribue à édifier un mur autour du nucléaire en crise et à l'isoler de la société.
En ce qui concerne le Réseau, à la suite d'un diagnostic réalisé dans le cadre d'un "dispositif local d'accompagnement" (DLA), a été engagée, avec les salarié-es, une réorganisation de l'équipe en lien avec une amélioration de la gouvernance (relations entre CA et salarié-es). Ceci afin d'améliorer l'efficacité de la structure pour l'atteinte de nos objectifs ainsi que l'amélioration des conditions de travail des salarié-es. Cette démarche a besoin de votre soutien. Beaucoup reste à faire d'ici le congrès.
Nous remercions d'ailleurs l'équipe salariée qui a été très sollicitée ces derniers mois. Une nouvelle chargée de communication grand public et levée de fonds a pris ses fonctions début mars 2018. Nous avons regretté le départ début février de notre responsable financier ; cela a créé un vide car il était très impliqué dans les démarches d'amélioration en cours. Son remplacement s'intègrera dans le processus de réorganisation.
En 2018, pour gagner, la mobilisation de toutes et tous, groupes, donateurs, salariés, administrateurs, doit s'amplifier. C'est par l'évolution de nos modes de communication, de mobilisation et d'action que nous pourrons amorcer un nécessaire renouvellement (plus de jeunes, parité hommes-femmes au CA...). Un projet de plan d'action, sur 2 ans, va être discuté lors de l'AG, à la suite du document d'orientation stratégique (DOS) déjà présenté en 2017.
En 2019 aura lieu le prochain congrès. Espérons qu'un rassemblement encore plus large des mouvements antinucléaires pourra s'opérer, avec un fonctionnement du Réseau rénové. Souhaitons-nous, d'ici là, de remporter des victoires éclatantes contre le lobby nucléaire. En 2018, deux échéances clés pour nous : empêcher la mise en service de l'EPR de Flamanville envisagée par EDF à la fin de l'année, et agir pour que la future PPE désigne un plus grand nombre de réacteurs à fermer et, si possible, précise lesquels.
Sortir du nucléaire, c'est d'abord ARRETER de produire des déchets radioactifs et donc ARRETER des centrales et le chantier de l'EPR. C'est tout autant parvenir à l'abolition des armes atomiques.

Le Conseil d'Administration
du Réseau "Sortir du nucléaire"

2 - Rétrospective : le Réseau en action en 2017

En 2017, le Réseau "Sortir du nucléaire" a principalement axé son activité autour de 4 thématiques et objectifs prioritaires : soutenir et amplifier la lutte à Bure pour bloquer le projet Cigéo, s'opposer au réacteur EPR en construction à Flamanville, empêcher la prolongation des réacteurs vieillissants et obtenir des avancées en faveur du désarmement en soutenant l'ensemble des acteurs.trices mobilisé.es contre le nucléaire militaire.
L'année aura également été ponctuée de nombreuses autres actions, que ce soit sur le plan juridique ou sur le terrain.

Un soutien accru et constant à la lutte contre le projet Cigéo

Le Réseau a tout au long de l'année apporté un soutien important à la lutte à Bure, faisant de ce sujet une priorité.

Mobilisations importantes autour du procès de Jean-Pierre Simon

Le 2 mai 2017, à Bar-le-Duc, Jean-Pierre Simon, agriculteur à Cirfontaines, devait être jugé pour avoir soutenu l'occupation du Bois Lejuc en mettant à disposition des occupant.es son tracteur et sa bétaillère. Son procès a été reporté au mois de septembre 2017, mais son matériel reste en saisie judiciaire depuis presque un an. Jean-Pierre ne peut donc compter que sur la solidarité d'autres agriculteurs.trices pour poursuivre son activité, étant privé de ses outils de travail. Une situation particulièrement difficile car le procès a été repoussé de 4 mois...

Pour sa troisième édition, "les 300 000 pas" ont rassemblé plus de 1000 participant.es !

Le samedi 20 mai 2017, les 300 000 pas jusqu'à Saint-Dizier sonnaient comme une action conviviale. En parcourant la région, les quelques 1000 participant.es ont pu admirer la richesse des paysages et la diversité de la faune et de la flore. En même temps, ils et elles ont pu appréhender plus concrètement la nucléarisation des terres et comment l'industrie nucléaire colonise certains territoires. Un rallye découverte était organisé au départ de Bure et d'autres villes de la région, suivi par une déambulation dans la ville de Saint-Dizier. Voitures décorées aux couleurs de la lutte, instruments de musique et banderoles humoristiques auront permis d'attirer l'attention des riverain.es et de capter l'œil des médias locaux et nationaux.
Et parce que le combat antinucléaire n'a pas de frontière, la lutte contre Cigéo s'exporte à l'international : pour sensibiliser les activistes allemand.es, échanger sur les modes d'action et mobiliser outre-Rhin, l'Info-tour d'avril 2017 de passage dans plusieurs localités allemandes aura permis de dépasser le caractère local de Cigéo pour nouer des solidarités, faire converger les luttes et renforcer le réseau militant franco-allemand.

© Sebastien Bonetti

Non à la nucléarisation du territoire : actions à Gudmont

Dans l'Est, le lobby cherche à implanter tout un ensemble d'infrastructures liées au nucléaire. Après la plateforme de Void-Vacon, un stockage de déchets "faible activité — vie longue" à Soulaine... Le dernier projet est une recyclerie à Gudmont, à quelques kilomètres de Joinville... Mais c'est sans compter sur les habitant.es du coin qui depuis la nouvelle ne cessent de dire massivement NON ! Plusieurs actions ont été menées depuis fin 2016, avec notamment l'opération "village à vendre", où nombre de panneaux étaient apposés sur les façades.

Courrier de campagne, lettre ouverte à Nicolas Hulot... On lâche rien sur la com' !

Mais toutes ces actions ne seraient pas de réelles réussites si elles n'étaient pas complétées par un travail de communication. Pour médiatiser la lutte à Bure, les collectifs et les militant.es produisent des supports de communication qui permettent de démultiplier l'impact des actions de terrain.

De la même manière, la lettre ouverte adressée en juin 2017 à Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique, a permis d'interpeller le pouvoir politique et de capter l'attention des médias. Ce travail de publicisation de la lutte permet de casser le caractère isolé et rural de l'opposition anti-Cigéo pour lui donner de l'écho sur internet et dans les journaux. Grâce à une stratégie de communication bien ficelée, c'est l'ensemble des citadin.es et de la classe politique qui, très vite, entend parler de Cigéo et des hiboux du Bois Lejuc.

Beau succès pour le festival des Bure'lesques !

Pari réussi pour le festival des Bure'lesques, qui a tenu sa première édition du 11 au 13 août près de Bure, malgré la présence très insistante de la gendarmerie et une météo capricieuse, près de 1200 personnes sont venues s'informer et se détendre lors de ce temps fort militant. Habitant.es de la région, militant.es et sympathisant.es venu.es de partout en France, et même d'Allemagne, de Suisse, d'Italie : la diversité des participant.es était un reflet de la diversité des opposant.es à CIGÉO.
Sous les chapiteaux, les conférences se sont succédé, pour mettre en exergue les risques du projet CIGÉO, mais aussi, plus largement, les pollutions liées au nucléaire. Des aspects moins connus de la région ont été abordés, comme les déchets laissés par la Grande Guerre ou les multiples projets liés à l'industrie nucléaire qui cherchent à s'implanter en Meuse et Haute-Marne. Concerts (scène rap, électro, flamenco...) et spectacles (cirque, théâtre...) ont permis à tou.tes d'alterner les temps informatifs et festifs.

© Sebastien Bonetti

Le festival s'est terminé par l'inauguration du tipi "Bois Debout", destiné à symboliser la solidarité avec les personnes qui occupent actuellement le Bois Lejuc pour le protéger de la destruction. Composée de centaines de planches de couleur, cette cabane a été recouverte de messages et dessins poétiques, humoristiques ou revendicatifs composés par les participant.es tout au long du week-end. Puis le dimanche après-midi a été dévoilée la photo de Nicolas Hulot issue de la photopétition "CIGÉO, je dis non !". Le ministre de la Transition écologique et solidaire est en effet l'un des signataires !

© Sebastien Bonetti

15 août à Bure : une manifestation sous haute tension

Le 15 août 2017, un cortège d'un millier de personnes se rassemblait à Bure. On n'avait jamais vu autant de monde dans le petit village, pour une manifestation non déclarée. Face au cortège, la Préfecture a choisi délibérément une stratégie d'asphyxie et d'agression. Le dispositif policier était deux fois plus important que celui mis en place lors de la manifestation du 18 février 2017, à savoir qu'une quinzaine de fourgons de gendarmes mobiles ont été comptabilisés, ainsi qu'un canon à eau.
Le trajet de la manifestation, partant en direction de Saudron était pensé précisément pour éviter la "zone rouge" fortifiée (vers le laboratoire de l'Andra) et les affrontements. L'objectif était de se rendre sur un grand terrain entre le village de Saudron et l'Espace Technologique (autre bâtiment de l'Andra), afin de rendre visible le site néolithique que l'Andra aimerait bien voir disparaître !
Cependant la préfecture a tenté de provoquer délibérément l'affrontement à peine 100 m après le départ de la manifestation. Mais plutôt que de tomber dans ce piège, les manifestant.es ont intelligemment choisi d'éviter la confrontation et de faire un détour de 4 km à travers champs pour atteindre le terrain envisagé. À deux pas de l'objectif, plusieurs fourgons de gendarmes mobiles et un canon à eau ont été de nouveau déployés, et les premiers tirs de lacrymos envoyés, rendant inévitables les affrontements...
Outre les pluies de lacrymos et l'usage du canon à eau, la police a utilisé des lanceurs de balle de défense, notamment au-dessus de la ceinture (ce qui n'est pas "légalement" autorisé), provoquant des blessures sur plusieurs personnes. Mais également de nombreuses grenades de désencerclement ou assourdissantes ont été lancées, entraînant de lourdes blessures.
Les équipes "médics" ont dénombré plus de 30 blessé.es et 3 hospitalisations, dont une pour blessure très grave. Un manifestant, Robin, a eu le pied déchiqueté après l'explosion d'une grenade type "GLI-F4" entraînant une triple fracture ouverte sur les os métacarpiens. Une blessure très complexe, car le plastique de sa chaussure a fondu sur la plaie béante. Il a failli perdre son pied.

Il est loin le temps où la stratégie de l'Andra et de la Préfecture se résumait à "ne faisons pas de vagues", pour éviter de rendre visible la contestation du projet. Depuis quelques mois la stratégie policière évolue vers un tournant de plus en plus agressif : intimidations et provocations au quotidien, asphyxie directe des manifestations, blessé.es graves. Bien loin de se cantonner à protéger le laboratoire et les autres infrastructures comme c'était le cas par le passé, les gendarmes ont reçu l'ordre de venir directement au contact des manifestant.es, pour apeurer les gens, favoriser la division, blesser, mutiler...

10 septembre à Bar-le-Duc : rassemblement contre les violences policières et pour l'interdiction des grenades assourdissantes

Suite à la manifestation du 15 août, un rassemblement a été organisé afin de soutenir Robin, réclamer l'interdiction des grenades dites "assourdissantes", et dénoncer la violence des forces de l'ordre.
La grenade aurait pu le tuer, lui ou un autre, si elle avait explosé près de sa tête, comme cela a été le cas pour Rémi Fraisse, mort à Sivens d'une grenade offensive. Ce type de grenade comportait 100 g de TNT. La GLI F4, la grenade assourdissante qui a touché Robin en contient 25 g. Quelle différence y a t-il, à en juger par les blessures profondes et irréversibles infligées ? Aucune, cela dépend juste de l'endroit où tombe la grenade.

© Sebastien Bonetti

Malgré cette tragique actualité, le gouvernement vient de commander pour 22 millions d'euros de grenades lacrymogènes et explosives en tout genre, disant "commander l'arsenal nécessaire pour 4 ans de maintien de l'ordre". Cette annonce, à quelques jours du coup d'envoi d'un nouveau mouvement social d'ampleur contre la casse des acquis sociaux, a un goût amer.

12 septembre : rassemblement de soutien pour le procès de Jean-Pierre Simon

Jean-Pierre Simon, agriculteur à Cirfontaines (Meuse), était convoqué au tribunal de Bar-le-Duc. Son crime ? Avoir mis son matériel agricole à disposition des personnes qui, en juin et juillet 2016, ont occupé le Bois Lejuc, près de Bure, où Andra avait commencé des travaux illégaux, préalables à la construction du site d'enfouissement.
Le 24 octobre 2017, le verdict a été rendu et Jean-Pierre Simon a été reconnu coupable par le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc d'avoir prêté son tracteur et sa remorque aux opposant.es au projet d'enfouissement de déchets radioactifs. La condamnation à 2 mois d'emprisonnement avec sursis assortie de 6 années de mise à l'épreuve est lourde de signification pour les paysan.nes et habitant.es de ce territoire.

20 septembre : perquisition massive à Bure et dans les alentours

Il était 6h20 du matin quand les forces de l'ordre ont pénétré dans la Maison de Résistance, fracturant la porte à l'aide d'un pied de biche et brisant des vitres. C'était le début d'une longue journée : il aura fallu 8h à la quarantaine de gendarmes pour fouiller, retourner et saisir une multitude de matériel, notamment informatique.
Au même moment à l'ancienne gare de Luméville, un autre lieu de lutte près de Bure, ils étaient une quinzaine, accompagnés du procureur, pour faire leurs fouilles.
Puis ce sont des habitations privées qui ont été visitées, à Mandres, à Commercy, à Verdun... Et, là encore, ils ont saisi du matériel informatique (portable, ordinateur, clé USB...).

Cette vague de perquisitions est une provocation supplémentaire pour essayer de pousser à bout l'opposition à la poubelle nucléaire, la diviser et l'isoler. La Préfecture, l'Andra, l'État tentent par tous les moyens, à grand renfort de répression et d'opérations massives, d'escamoter la faillite technique, économique et sociale du projet CIGEO, étrillé dans les mois derniers sur le terrain et dans les rapports techniques. Encore une fois, gageons que son effet sera l'inverse de celui escompté : renforcer notre mouvement.

La solidarité en réaction

Nous n'aurions jamais imaginé que la vague de solidarité puisse être si puissante, mais seulement quelques heures après ces perquisitions, à Paris, Colmar, Strasbourg, Nantes, Grenoble, Lyon, Angers, Bar-le-Duc, Nancy, Reims, Metz, Dijon, Toulouse, Commercy, Épinal... des rassemblements spontanés ont été organisés pour soutenir les copains et copines de Bure, et pour dénoncer les agissements des autorités et la répression subie.

Chantier dans le Bois Lejuc

Tous les premiers dimanches du mois, on construit dans le Bois Lejuc ! Le chantier avance bien, il permettra d'avoir sur place un lieu d'accueil et de réunion. D'ailleurs l'EODRA, l'association des élu.es opposé.es à Cigéo a

décidé de déménager son siège social dans le Bois Lejuc. Elle devient donc occupante officielle ! En d'autres termes, si une expulsion devait avoir lieu, les forces de l'ordre expulseraient aussi des élu.es : tout un symbole !

On a fêté la St Nicolas

Le 6 décembre, c'était la St Nicolas, et on n'a pas pu résister à faire le lien entre notre cher ministre de l'écologie et le saint patron lorrain, qui apporte normalement les cadeaux. Du coup, nombre d'actions ont fleuri à Paris, Toulouse, Longwi... Des panneaux publicitaires ont été recouverts par-ci, des déchets nucléaires factices ont été déposés par-là... Du côté du Réseau, un petit visuel a pas mal circulé où l'on peut voir St Nicolas avec la tête de Hulot, et au dessus "St Nicolas, merci pour les cadeaux", ainsi qu'un panier bien rempli d'EPR, de déchets radioactifs, et autre glyphosate !

Avis d'expulsion sur le Bois Lejuc

Le 22 février 2018, le Bois Lejuc a fait l'objet d'une importante opération d'expulsion, à grand renfort médiatique, sur la base d'une ordonnance obtenue par l'Andra en janvier 2017, sans respect du contradictoire. La Maison de Résistance à la poubelle nucléaire de Bure a également fait l'objet d'une perquisition illégale pour laquelle le Réseau "Sortir du nucléaire", propriétaire à hauteur de 40% de la maison, a déposé plainte pour violation de domicile. Une assignation en rétractation de l'ordonnance d'expulsion a également été déposée.

Un travail juridique de fond constant pour empêcher le lancement des travaux de Cigéo

Pour empêcher un passage en force de l'Andra, associations nationales et locales de protection de l'environnement et opposant.es à Cigéo ont mis en place une stratégie juridique, complémentaire aux nombreuses luttes menées sur le terrain. Depuis plus de trois ans, un groupe de travail a été mis en place pour suivre le dossier et identifier les pistes de recours pour contrer le projet. L'objectif est d'avoir un travail juridique constant. Ce groupe de travail a donné naissance à un second groupe juridique qui traite des enjeux de la nucléarisation du territoire autour du projet Cigéo.
Depuis 2013, différents recours ont été déposés par le groupe juridique Cigéo :

- ◆ les mensonges de l'Andra pour imposer le projet ont été mis en lumière à l'occasion d'une procédure en justice sur la dissimulation du potentiel géothermique du futur site d'implantation du centre (l'affaire a été examinée par la Cour de cassation le 9 mai 2018) ;
- ◆ les conclusions du débat public qui s'est tenu en 2013 dans des conditions déplorables ont été contestées devant le tribunal administratif de Paris ;
- ◆ la sous-évaluation des coûts de Cigéo par le Ministère de l'Écologie a fait l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat (ce recours a été examiné par le Conseil d'Etat le 19 mars 2018).

En outre, un certain nombre d'actions en justice ont été menées autour du Bois Lejuc à Mandres-en-Barrois,

DR

Charlotte Mijeon et Me Delalande, le 19 mars 2018, au Conseil d'État

enjeu stratégique pour la réalisation du projet. En effet, l'Andra souhaite développer, en lieu et place de ce bois, la zone de puits qui se trouverait à l'aplomb de l'arrivée de la descenderie et des galeries de stockage des déchets radioactifs. Pour disposer de celui-ci, l'Andra a passé une convention avec la commune de Mandres-en-Barrois afin de procéder à un échange de bois avec elle : l'Andra lui confiait un bois en sa possession, le Bois de la Caisse. En échange, elle récupérait le Bois Lejuc, bien plus intéressant pour elle pour la suite du projet Cigéo. Appuyé.es par le groupe de travail juridique, 4 habitant.es de la commune ont déposé un recours, d'abord gracieux puis contentieux, pour contester la délibération ayant permis cette convention d'échange, délibération du conseil municipal de Mandres des plus suspectes car prise en catimini, à 6h du matin, dans des conditions ne respectant pas le code général des collectivités territoriales et alors même que plusieurs membres du conseil étaient en situation de conflit d'intérêt. L'affaire a été étudiée par le tribunal administratif de Nancy qui a statué le 28 février 2017 : la délibération du conseil était bien entachée de graves irrégularités. Le tribunal administratif a alors donné 4 mois à la commune de Mandres pour refaire une délibération dans les formes. Le 15 mai 2017, plusieurs habitant.es de Mandres ont déposé plainte à l'encontre du maire de la commune pour faux et usage de faux, celui-ci ayant produit pas moins de trois versions différentes de la délibération du conseil municipal du 2 juillet 2015. L'enquête est actuellement toujours en cours. Le 18 mai 2017, le conseil municipal de Mandres-en-Barrois était convoqué pour voter de nouveau sur le sort du Bois Lejuc, suite à l'annulation par le tribunal administratif de Nancy de la délibération du 2 juillet 2015. Sous "surveillance" policière massive, la cession du Bois Lejuc à l'Andra a été votée par 6 voix contre 5. Un nouveau recours a été déposé contre cette délibération, porté cette fois-ci par 33 habitant.es de la commune. Bien que le tribunal ait rejeté la requête en référé des habitant.es pour obtenir une suspension de la délibération, l'affaire est loin d'être terminée : le recours au fond reste à étudier et nous espérons que les juges prendront alors le temps nécessaire pour des investigations approfondies sur ce dossier. Précisons également que la convention d'échange de bois, conclue à la suite de la première délibération annulée par le tribunal administratif de Nancy, va également faire l'objet d'une contestation en justice.

De plus, afin que l'Andra ne soit plus contrainte par le régime de protection des forêts publiques, le préfet de la Meuse a édicté un arrêté procédant à la distraction du Bois Lejuc du régime de protection de l'Office national des forêts (ONF). Des habitant.es de la commune et plusieurs associations ont déposé un recours gracieux puis contentieux contre cet arrêté. Suite à la convention d'échange entre la commune de Mandres-en-Barrois et l'Andra sur le Bois Lejus, celui-ci aurait dû être de nouveau soumis au régime forestier de l'ONF. Une demande de soumission a été adressée au préfet puis à l'ONF. Les deux demandes ont été rejetées. Un recours contentieux a été déposé le 9 février 2018.

© DR

Au printemps 2016, l'Andra a débuté les travaux dans le bois Lejuc en installant une plateforme, avant d'engager des travaux de défrichement et de commencer la construction d'un mur d'enceinte... tout cela sans aucune autorisation. Une plainte a été déposée par le groupe de travail juridique auprès du procureur de la République de Bar-le-Duc pour défrichement illégal et construction sans autorisation d'urbanisme : une transaction pénale permettant à l'Andra d'éviter un procès gênant aurait été conclue à hauteur de 42 000 euros. Une action est envisagée pour que ce procès ait tout de même lieu. En parallèle de cette plainte, un référé afin de faire suspendre les travaux a été déposé. Le 1er août 2016, le tribunal de grande instance de Bar-le-Duc a favorablement accueilli ce référé, une première victoire importante car elle atteste de l'illégalité des travaux entrepris et de la manière de procéder de l'Andra. L'Andra ayant fait appel de cette ordonnance, une audience a eu lieu le 27 février 2017 à la cour d'appel de Nancy. Le 22 mai 2017, celle-ci a confirmé l'ordonnance du TGI de Bar-le-Duc : les travaux effectués par l'Agence dans le Bois Lejuc demeurent un trouble manifestement illicite et la remise en état s'impose.
Un avis de l'Autorité environnementale (Ae) du 22 mars 2017 dispensait l'Andra de réaliser une étude d'impact en vue de procéder à des forages, défrichements et destruction des milieux d'espèces protégées et individus de ces espèces protégées, pour l'ensemble des opérations de caractérisation des futurs sites d'implantation de Cigéo. Un recours gracieux a été déposé. Suite à ce recours, l'Ae a décidé de retirer sa décision du 22 mars 2017 car le projet de caractérisation transmis par l'Andra comprenait notamment un certain nombre de forages qui auraient dû être automatiquement soumis à étude d'impact et n'auraient pas dû faire l'objet d'une décision de l'Ae après examen au cas par cas.
L'Andra a alors été contrainte de déposer une nouvelle demande d'examen au cas par cas auprès de l'Ae, ce qu'elle a fait le 12 septembre 2017. L'Ae devait rendre son avis le 17 octobre 2017 mais, à la place, il a été précisé que "L'absence de réponse de l'autorité environnementale dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale". L'Andra est donc contrainte de réaliser une évaluation environnementale pour l'ensemble des opérations de caractérisation avant toute autorisation...
L'Andra prévoit de déposer à partir de l'automne 2018 une importante demande d'autorisation de défrichement afin d'y mener les travaux de reconnaissance nécessaires aux futurs aménagements de surface de la "zone puits" de Cigéo. Ne disposant pas des surfaces suffisantes pour mettre en œuvre la compensation au défrichement sollicité, l'Andra a fait appel à candidatures en Meuse et Haute-Marne, auprès des propriétaires forestier.es privé.es ou des communes. Le 17 novembre 2017, la commune de Dainville a ainsi pris une délibération en faveur d'un projet de boisement/reboisement avec l'Andra. Un recours gracieux a été déposé à l'encontre de celle-ci.

Les antinucléaires maintiennent la pression contre l'EPR

En 2017, le Réseau s'est investi contre le démarrage de l'EPR de Flamanville par le soutien aux mobilisations organisées, la diffusion d'information et la mise en place d'actions juridiques.

Barrage juridique à la mise en service de l'EPR

Afin de faire barrage à sa mise en service, une stratégie juridique offensive consistant à attaquer l'ensemble des autorisations et décisions autour de l'EPR a été mise en place.
Le 1er juillet 2016, le Réseau "Sortir du nucléaire", Greenpeace France et France Nature Environnement ont déposé un recours gracieux auprès du Ministère de l'Écologie, suivi par un recours contentieux, au sujet de l'arrêté du 30 décembre 2015 relatif aux équipements sous pression nucléaires. Cet arrêté, qui concerne l'EPR de Flamanville et notamment sa cuve, prévoit une procédure dérogatoire pour les équipements ne répondant pas aux exigences de qualité (sur autorisation de l'ASN). En effet, les composants concernés doivent être fabriqués en usant de procédés qualifiés et correspondant aux meilleures technologies disponibles. Or, sur ce point, la conclusion de l'ASN fin 2015 concernant la cuve de l'EPR est sans appel : ces exigences de qualité de conception

et de procédé n'ont pas été respectées. En l'état juridique, ceci empêcherait d'homologuer la cuve et donc d'autoriser sa mise en exploitation. La mise en place d'une procédure dérogatoire était donc nécessaire pour contourner cet "obstacle juridique". Mais, plus largement, cette procédure dérogatoire pouvait être utilisée dans le cadre du grand carénage et sa remise en cause était d'autant plus fondamentale depuis la découverte des anomalies et des falsifications à l'usine Areva du Creusot. Les associations Notre affaire à tous et le CRILAN ont également saisi le Conseil d'Etat de cet arrêté. L'audience s'est tenue le 25 septembre 2017 devant le Conseil d'Etat. Le rapporteur public a pris des conclusions tendant au rejet de la requête. L'affaire a été mise en délibéré. Le 16 octobre 2017, le Conseil d'Etat a finalement rejeté ce recours.

Avant l'été 2017, l'ASN a mis en consultation un projet d'avis concernant l'aptitude au service de la cuve de l'EPR, projet qui va dans le sens d'une mise en service sous conditions et notamment celle du remplacement de son couvercle et de la surveillance renforcée de celui-ci (le temps de son remplacement) et du fond de cuve (inchangeable puisque la cuve est déjà installée). Celui-ci est rendu en amont de la procédure de dérogation créée par l'article 9 de l'arrêté du 30 décembre 2015. Après une consultation qui a généré plus de 13 000 commentaires dont la plupart était défavorable à la mise en service de la cuve, le 10 octobre 2017, l'ASN a finalement publié son avis, dont la rédaction était sensiblement identique au projet soumis à consultation. Bien que cet avis ne s'inscrive pas officiellement dans une procédure réglementaire identifiée, il crée des droits pour les exploitant.es qui pourront s'en prémunir. Un recours a donc été déposé le 30 novembre 2017 par les associations Réseau "Sortir du nucléaire", Greenpeace France, le CRILAN et Stop EPR ni à Penly ni ailleurs.
Suite à la prorogation de la validité du décret d'autorisation de l'EPR pour 3 années supplémentaires (soit jusqu'en avril 2020) en mars 2017, le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé un recours contre le décret d'autorisation et sa modification aux côtés de sept autres associations. Début novembre 2017 un mémoire complémentaire a été produit dans cette affaire, axé notamment sur la notion de fraude, en lien avec l'affaire du Creusot.

Rafistolages, falsifications et malfaçons : ça continue !

En 2017, le Réseau a continué à se mobiliser pour dénoncer le projet insensé d'EDF et de l'Etat de prolonger le fonctionnement des réacteurs vieillissants. L'année aura également été marquée par les suites du vaste scandale de l'usine Creusot Forge.
Sur le plan juridique, notre bataille acharnée continue à porter ses fruits. A mesure que leur casier judiciaire se charge, la crédibilité des exploitant.es nucléaires est mise à mal.
Au niveau local, les groupes et militant.es se sont également mobilisé.es.

Scandale du Creusot : une affaire aux ramifications multiples

En 2015, l'ASN avait mis en évidence des "anomalies" sur la cuve de l'EPR de Flamanville. Soupçonnant que ces défauts ne soient pas des cas isolés, l'ASN avait demandé à Areva de lancer un audit sur son usine du Creusot, où avaient été fabriqués ce couvercle de cuve, mais également de nombreux équipements (composants de cuve, rotors de turbines...) installés au sein des centrales nucléaires françaises. C'est ainsi qu'Areva a avoué à l'ASN avoir détecté des "irrégularités" dans les documents de fabrication d'environ 400 pièces produites depuis 1965. Cet audit a été réalisé par Lloyd's Register Apave entre mai et septembre 2015. Lors du précédent rapport d'activités, nous faisions état des difficultés rencontrées pour obtenir la communication de ce rapport d'audit. Après saisine de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA), l'ASN nous avait communiqué dans un premier temps un rapport totalement non caviardé puis était revenue sur cette communication en nous indiquant qu'il s'agissait d'une erreur et en nous fournissant un rapport, cette fois-ci, partiellement caviardé. Aux côtés de Greenpeace France, le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé un recours, en décembre 2017, afin que la juridiction administrative apprécie la décision de l'ASN et l'avis de la CADA indiquant que lorsque la divulgation des informations est susceptible de porter préjudice à la réputation de l'entreprise, la demande d'accès à l'information peut être refusée. Cette interprétation n'est pas conforme au droit de l'Union européenne. Par ordonnance du 25 janvier 2018, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a rejeté notre requête au motif que le rétropédalage de l'ASN sur sa communication par erreur du rapport non caviardé ne constituait pas un refus de communication de sa part et donc un acte faisant grief pouvant faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir.

© Le Parisien

En octobre 2016, les associations Greenpeace France, le Réseau "Sortir du nucléaire", Stop Transports-Halte au Nucléaire, Stop Fessenheim, le CSFR, Alsace Nature et France Nature Environnement ont porté plainte contre EDF, Areva et contre X pour faux, usage de faux et mise en danger de la vie d'autrui, à propos du cas de la virole basse du générateur de vapeur de Fessenheim 2, en lien avec l'affaire Creusot Forge. Le Parquet de Paris a été saisi et a étendu l'enquête au fur et à mesure des révélations.

EDF vient de revoir à la hausse le nombre de défauts affectant ses réacteurs. Le dernier décompte de l'entreprise fait état de 1.063 "anomalies" (soit 553 de plus qu'en septembre 2017) et 233 "non-conformités" (soit 103 de plus) sur les équipements de 23 de ses réacteurs nucléaires en fonctionnement. À cela s'ajoutent 95 anomalies et 16 non-conformités sur les équipements de l'EPR de Flamanville, révélées en septembre 2017. Ces résultats sont issus des vérifications effectuées par EDF sur l'ensemble des dossiers de fabrication des équipements en provenance de l'usine du Creusot (26732) et installés sur ses réacteurs. EDF a rendu publique cette deuxième vague de résultats le 22 février 2018. Le 12 mars 2018, l'ASN a publié une décision levant la suspension du certificat d'épreuve du générateur de vapeur de Fessenheim 2. Des recours juridiques sur ces dernières informations sont à l'étude.

Multiplications des affaires pénales contre les vieilles centrales : la crédibilité d'EDF mise à mal

Une stratégie juridique offensive a été mise en place afin de porter au grand jour les négligences d'EDF en tant que gestionnaire de ses installations et d'enrayer le processus de prolongation du fonctionnement des réacteurs existants. À ce titre, plus d'une dizaine de recours ont été lancés et plusieurs victoires sont à noter. Dernière en date : Chinon (voir encadré). Nous sommes également en attente de la décision de la cour d'appel de Colmar suite à notre victoire en première instance concernant la fuite de plus de 100 m^3 d'eau à la centrale de Fessenheim en 2015 et nous comptons bien obtenir une confirmation de la condamnation d'EDF (voir second encadré pour plus de détails) !

D'autres affaires sont encore en cours. Le 4 avril 2018, la Cour de cassation a examiné l'affaire des nombreuses négligences constatées à St Laurent des Eaux, centrale nucléaire tristement célèbre pour avoir connu deux accidents graves, en 1969 et 1980. A cette occasion, du plutonium avait été rejeté dans la Loire.

36 ans après, des traces de plutonium sont toujours présentes dans les sédiments de la Loire, à 150 km en aval. EDF, pollueur récidiviste, ne doit pas être traité avec complaisance ! C'est pour cela que le Réseau "Sortir du nucléaire" et Sortir du nucléaire 41 ont engagé une procédure en justice contre cette centrale.

Le 4 avril 2018 devait être examinée par le tribunal correctionnel de Valence l'affaire de la fuite de tritium à la centrale nucléaire du Tricastin. Le 6 août 2013, EDF avait déclaré à l'ASN une évolution anormale de l'activité volumique en tritium mesurée sur un piézomètre situé entre les îlots nucléaires des réacteurs n° 2 et n° 3 de la centrale nucléaire. Les associations Réseau "Sortir du nucléaire", Frapna Drôme et Stop Nucléaire 26-07 ont saisi la justice.

En novembre 2017, le tribunal de police de Privas a eu à connaître de l'affaire du sac de déchets contaminés abandonné à la centrale de Cruas-Meysse. Les associations Réseau "Sortir du nucléaire", Sortir du nucléaire Sud-Ardèche, FRAPNA Ardèche et Stop Nucléaire 26-07 ont fait citer EDF directement devant le tribunal de Privas qui

DR

a finalement condamné EDF et le directeur de la centrale pour les négligences commises dans cette affaire. Ces derniers ont interjeté appel de la décision qui sera donc examinée en 2018-2019 par la cour d'appel de Nîmes.

Concernant les nouvelles actions lancées, il convient de signaler que, suite à la découverte de nombreux dysfonctionnements et négligences à la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire, le Réseau "Sortir du nucléaire" et l'association Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisaye ont déposé plainte le 20 octobre 2017 contre EDF et le directeur de la centrale. En outre, en toute illégalité, la centrale nucléaire de Gravelines s'est équipée de tuyauteries d'évacuation clandestines pour déverser des effluents potentiellement contaminés dans l'environnement. Le Réseau "Sortir du nucléaire", l'ADELFA, les Amis de la Terre Dunkerque, France Nature Environnement, Nord Nature Environnement et Virage Énergie Nord-Pas de Calais ont déposé plainte en janvier 2018 contre EDF et le directeur du site pour faire sanctionner ces faits. De plus, en décembre 2017, une fuite radioactive a été détectée à la centrale nucléaire du Bugey, à une trentaine de km de Lyon. Les associations Réseau "Sortir du nucléaire", Sortir du nucléaire Bugey, Sortir du nucléaire Isère et Rhône-Alpes sans nucléaire ont porté plainte le 7 mars 2018 et ont appelé à l'arrêt immédiat de la centrale qui cumule les risques de toute sorte.

Gestion chaotique à la centrale nucléaire de Chinon : les associations font condamner EDF en justice

Début décembre 2016, le tribunal de police de Tours a condamné EDF pour sa gestion chaotique de la sûreté à la centrale nucléaire de Chinon, suite à une plainte déposée en avril 2014 par le Réseau "Sortir du nucléaire" avec le soutien de Sortir du nucléaire Touraine. EDF et le directeur de la centrale ont été condamnés à payer respectivement 7000 € et 2750 € d'amende. Ils ont été reconnus coupables de la mauvaise gestion des substances chimiques destinées à l'entretien des installations. Le tribunal a également sanctionné l'absence de traçabilité de certaines opérations de maintenance. Enfin, EDF et le directeur ont été condamné.es pour une importante fuite de bore sur une canalisation. Cette condamnation écornant sérieusement l'image du site et d'EDF, ils ont décidé de faire appel. La cour d'appel de Tours s'est prononcée le 23 avril 2018 sur cette affaire.

Des antinucléaires mobilisé.es avec le soutien du Réseau pour la fermeture des réacteurs vieillissants

◆ 22 octobre 2017 : dépôt de plainte et manifestation contre la centrale de Belleville-sur-Loire

Ils et elles étaient 40 devant le tribunal de Bourges le vendredi 20 octobre à 16h et une vingtaine le dimanche 22 octobre 2017 devant la mairie de Cosne-sur-Loire, ville principale à proximité de Belleville.

Lors de ces deux manifestations, les prises de paroles se sont enchaînées pour dénoncer la gestion calamiteuse de Belleville, qui a donné lieu à un dépôt de plainte conjoint du Réseau et de SDN Berry-Giennois-Puisaye contre EDF. En effet, dans cette centrale, de nombreux équipements importants pour la sûreté nucléaire sont dans un état de délabrement de nature à remettre en question leur fonctionnement.

Le groupe a également distribué un millier de tracts dans ces 2 villes et a eu beaucoup d'échanges avec la population, malheureusement très peu informée et peu consciente.

© SDN Berry-Giennois-Puisay

◆ Action de nos ami.es allemand.es devant l'Ambassade de France à Berlin

Le 24 novembre 2017, les militant.es de Naturfreunde Berlin et Antiatom Berlin ont organisé une petite action devant l'ambassade française à Berlin pour protester contre la menace que le nucléaire français fait peser sur l'Europe. Sur les banderoles : des demandes de fermeture immédiate des centrales frontalières de Fessenheim et Cattenom... et un message de solidarité avec Bure, le "petit village gaulois qui résiste à la mafia atomique".

◆ 2 décembre 2017 : 250 plaintes déposées contre EDF

Ce samedi 2 décembre, on a pu observer des files d'attente se former devant les commissariats de Colmar, Thionville, Bordeaux, Dunkerque et Lyon : en tout, ce ne sont pas moins de 250 personnes qui ont déposé plainte pour "risque causé à autrui", afin de dénoncer l'insécurité générée par les centrales nucléaires de Gravelines, Cattenom, Fessenheim, Blayais et Bugey.

Certaines d'entre elles avaient même fait le trajet depuis la Belgique, l'Allemagne, la Suisse et le Luxembourg. Leur acte rappelle que les installations nucléaires françaises situées près des frontières menacent aussi nos voisins européens, qui seraient aux premières loges en cas d'accident.

Fuite massive à la centrale de Fessenheim : la cour d'appel de Colmar doit se prononcer

Début 2015, la centrale de Fessenheim avait dissimulé une fuite de 100 m³ d'eau qui avait endommagé des équipements et imposé un arrêt d'urgence. Pour relancer au plus vite le réacteur n°1, elle s'était contentée de réparations effectuées à la va-vite qui avaient débouché sur une nouvelle fuite, en présence des inspecteurs de l'ASN. Suite à cette fuite, EDF avait gardé le silence, ne fournissant qu'une information incomplète à la Commission Locale d'Information et de Surveillance de Fessenheim. Le président de l'ASN avait lui-même fustigé cette communication "décalée". Le 21 avril 2015, une plainte commune contre EDF a été déposée par le Réseau "Sortir du nucléaire", Alsace Nature, le Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin, Stop Fessenheim et Stop Transports-Halte au Nucléaire. Lors de l'audience, le 5 octobre 2016, EDF s'était surpassée dans la mauvaise foi, niant l'existence d'une inondation interne et prétendant apprendre au représentant de l'ASN ce qui constituait ou non une infraction ! Après un premier report du délibéré, le jugement a été rendu le 9 mars 2017 : EDF et le directeur ont été condamnés et ont interjeté appel de la décision. La cour d'appel de Colmar examinera l'affaire le 25 septembre 2018.

Le Réseau "Sortir du nucléaire", tout comme Greenpeace, ont soutenu cette démarche citoyenne. Alors que les menaces sur la sûreté et la sécurité des sites nucléaires n'ont jamais été aussi élevées, l'inquiétude de ces riverain.es est légitime et fondée. Vulnérabilité des installations nucléaires aux agressions extérieures, vieillissement des centrales et des usines, installations équipées de pièces aux aciers défectueux, incapacité d'EDF à assurer une maintenance correcte de ses équipements : l'état du parc nucléaire existant n'incite pas à l'optimisme...

Le 2 décembre, cette action concernait "seulement" 5 centrales nucléaires, mais d'autres groupes, séduits par ce mode d'action, ont tout de suite souhaité déposer plainte près de chez eux, ainsi le 11 décembre il y a eu un dépôt de plainte concernant Golfech, et il y en aura sans aucun doute d'autres à venir...

© André Hatz

Abolition des armes nucléaires : un soutien aux acteurs et actrices mobilisé.es pour le désarmement

En 2017 encore, le début du mois d'août a vu émerger un peu partout des actions contre les armes nucléaires, à l'occasion des commémorations des bombardements de Hiroshima et Nagasaki. Mais cette année, la mobilisation revêtait une tonalité historique ! En juillet, l'ONU se dotait d'un traité d'interdiction des armes nucléaires, il s'agissait alors de demander à la France, qui détient l'un des plus gros arsenaux du monde, de ratifier ce traité, ouvert à la signature à partir du 20 septembre.

© Nah-Hague

© Réseau SDN

Voici un retour sur les différentes actions, de Paris à Dijon, de Cherbourg à Montpellier...
À Paris, ils étaient une centaine de participant.es, dont une quarantaine de jeûneuses-jeûneurs. Dès le dimanche 6 août, ils et elles ont investi la place de la République, le matin pour une cérémonie de commémoration du bombardement d'Hiroshima, en présence de Japonais.es et de Polynésien.nes, l'après-midi pour une formation à l'activité de clown-activiste. Leur présence était particulièrement visible notamment grâce au ballon dirigeable en forme de bombe qui flottait au dessus des têtes.
Le lundi 7 et le mardi 8 août le groupe a occupé la place Igor Stravinsky, à coté de Beaubourg. Le député polynésien indépendantiste Moetai Brotherson était présent, en soutien. Puis l'action du mardi a consisté à entrer au siège du parti "En Marche" pour y donner un spectacle de clown. Le groupe a rapidement été délogé par une cinquantaine de CRS arrivés en urgence et a donc continué son spectacle devant le siège.

© SDN 21

Le mardi soir, le film "La bombe et nous" était projeté à la mairie du 2ème, avec 70 participant.es.
Mercredi 9 août, la cérémonie de commémoration du bombardement de Nagasaki a clôturé ces 4 jours d'actions, avec la danseuse Marie-Laure Vrancken dans un spectacle intégré à toute la cérémonie sur le thème de l'oiseau-grue de Sadako. Puis le repas de rupture du jeûne a été offert par la mairie du 2ème.
Suite à l'action clown au siège de "En Marche", Rémi, un militant, a été convoqué au commissariat du 13ème arrondissement le 8 septembre et a été mis en garde à vue presque 24h. Il est toujours en attente de son procès.
À Dijon, le collectif Sortir du nucléaire Côte d'Or a organisé quatre jours de mobilisation entre le centre du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) de Valduc et la place Darcy, pour dénoncer la dangerosité de ce site qui entretient et modernise l'arsenal nucléaire français, et pour réclamer là aussi la ratification du traité international d'interdiction des armes nucléaires. Au programme de ces journées, minute de silence, lecture de textes et lâcher de ballon, mais aussi l'installation d'un stand pour expliquer aux passants les enjeux du nouveau traité et les dangers de la bombe.
Là aussi, plusieurs participant.es ont jeûné pendant 4 jours, le repas de rupture du jeûne s'est fait sur la Place de la Libération.
À Montpellier, ils et elles étaient une trentaine de participant.es au jeûne-action, installé.es sur la place de la Comédie, avec une excursion à la Grande Motte pour sensibiliser les vacanciers : pas de trêve militante même pendant l'été ! 2000 tracts ont été distribués ! Enfin, une soirée-débat a été organisée en présence du général Francis Lenne. Ce dernier a récemment sorti un livre *Le deuil d'Hiroshima* où il dénonce la dissuasion nucléaire et la compulsion avec laquelle on produit des armes nucléaires depuis la Guerre froide, pour arriver aujourd'hui à un arsenal mondial de 16 000 têtes nucléaires. L'ancien général a bien évidemment pris position en faveur du traité d'interdiction.
À Cherbourg, ils étaient sept membres du collectif Nah-Hague (Nagasaki-Hiroshima-La Hague) rattaché au mouvement "Abolition des armes nucléaires", à s'être réuni.es sur la place Charles De Gaulle pour commémorer les victimes de la bombe nucléaire et appeler au démantèlement de notre arsenal.

Il était 8h15 le 6 août à Brest, à l'heure exacte du bombardement de Hiroshima, lorsque les militant.es breton.nes ont levé le pavillon de leur modeste bateau de la paix, qui a ensuite fait une petite promenade dans la rade. Une action très symbolique alors que Brest accueille la base de la Marine française pour les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.
À Tours, les jeûneurs et jeûneuses ont organisé deux temps les 6 et 9 août pour commémorer la mémoire des victimes de Hiroshima et Nagasaki. Des cérémonies émouvantes et marquantes.
Mais bien évidemment, la mobilisation ne s'est pas arrêtée aux frontières françaises, des mobilisations avaient aussi lieu en Allemagne, aux USA, au Royaume Uni, au Togo... Maintenant, il faudra mettre tous nos efforts pour que la France monte dans le train de l'histoire et ratifie le traité international d'interdiction des armes nucléaires !

Et beaucoup d'autres actions...

Une multiplicité d'actions pour faire plier le lobby

Entre le 11 mars et le 26 avril, de nombreuses actions ont eu lieu partout en France, entre manifestations interrégionales, projections, réunions publiques... Il y en avait pour tout le monde ! Voici un petit compte-rendu non exhaustif de ce printemps d'actions !

◆ Fukushima Day dans le Grand Est
Les 11 et 12 mars 2017, entre Strasbourg et Fessenheim, deux journées de mobilisation ont été organisées par les groupes du Grand Est, à l'occasion de l'anniversaire de Fukushima et pour que soit enfin mise en œuvre la fermeture de la doyenne des centrales nucléaires, Fessenheim, avant la fin du mandat Hollande. Des milliers de personnes s'étaient rassemblées autour de nombreuses activités : cortège, prise de parole, projection-débat, stand d'infos, fresque pour les enfants... L'objectif de ce week-end était aussi de dénoncer le projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure. Ainsi, des dizaines et des dizaines de fûts jaunes, estampillés du logo radioactif ont été entreposés en plein centre de Strasbourg, une façon d'interpeller les passant.es sur l'avenir de leur région !

© Réseau SDN

◆ Habillage des ponts du Rhône le 18 mars
Le 18 mars à Lyon, les ponts du Rhône se sont habillés aux couleurs des antinucléaires pour une journée de mobilisation. La centrale du Bugey n'est qu'à quelques dizaines de kilomètres de la capitale des Gaules, on peut d'ailleurs la voir depuis le quartier Croix Rousse, et il était nécessaire d'informer la population des risques de pollution pour la santé et l'environnement.

◆ La Loire à zéro nucléaire le 8 avril
Dix groupes antinucléaires du bassin de la Loire ont organisé leur première mobilisation régionale "La Loire à zéro nucléaire" le 8 avril. Il s'agissait de relier – à vélo, à pied, en bateau – la centrale de St Laurent-des-Eaux à Blois, ville la plus proche.

© SDN Berry-Giennois-Puisay

Une première prise de parole a eu lieu à St Laurent – siège des accidents nucléaires les plus graves sur notre territoire - par une représentante de SDN 41. Un prélèvement symbolique d'eau de la Loire a été réalisé en "amont" de la centrale, avec un court reportage FR3 Centre et une émission de Radio Bleu Blois.
Soixante cyclistes sont alors parti.es en direction de Blois. Ils et elles se sont arrêté.es au Lac de Loire, où piéton.nes et conducteurs.trices de diverses embarcations les ont rejoint.es pour pique-niquer.

© SDN Berry-Giennois-Puisay

FR3 a réalisé là un second reportage pour le JT du soir.
L'ensemble de la cohorte a rejoint en début d'après-midi le Port de la Creusille à Blois.
Là, des prises de parole ont eu lieu, pour interpeller les candidats à l'élection présidentielle (SDN Berry...), pour faire un état des lieux du parc nucléaire en vallée de Loire (SDN 72), pour détailler les questions relatives aux rejets en Loire (SDN 49) et soutenir un médecin du travail de la centrale de Chinon (SDN Touraine). Un militant nucléaire de la "jeune Loire", très en amont des premières centrales, est également intervenu.

Après ce rassemblement qui fut studieux mais également festif, environ 130 amateurs.trices se sont rendu.es à la conférence gesticulée de Johann Charvel : "atomes fourchus".
C'est donc entre 200 et 300 personnes qui se sont rassemblées pour demander et argumenter une décision de sortie immédiate du nucléaire, pour le bénéfice de l'ensemble de la population et en particulier pour les habitant.es de la vallée de la Loire.
Sortir du nucléaire c'est bon pour la santé, pour l'environnement, pour l'économie et pour ne pas alourdir le fardeau laissé aux générations qui viennent !
Pari gagné pour la cohésion du groupe régional ! Les retombées médiatiques justifient déjà la mobilisation.

◆ Action banderoles dans le quartier de la Défense à Paris

© GP Paris

Le 26 avril à Paris, une vingtaine de militant.es de Greenpeace, Sortir du nucléaire Paris et Nuit Debout ont organisé une action "déploiement de banderole" devant le siège d'Areva à la Défense, notamment pour demander aux élus de divorcer du lobby nucléaire. Sur les banderoles, on pouvait aussi lire "jusqu'où menacer la vie pour sauver le nucléaire". Ces actions à la Défense sont toujours délicates car le dispositif policier est très important. Bravo aux militant.es d'avoir réussi à rester assez longtemps sur place sans se faire déloger, pour faire de nombreux clichés. On se souvient que lors d'une action similaire, qui s'était déroulée au moment de la COP 21 de décembre 2015, certains des participant.es à l'action banderoles avaient passé la journée en garde à vue au poste de police...
La veille, les militant.es s'étaient retrouvé.es au cinéma Les 7 Parnassiens à Montparnasse pour une projection-débat autour du film *De Hiroshima à Fukushima*, portrait du Docteur Hida, en présence du réalisateur Marc Petitjean.

© GP Paris

◆ Projection-débat pour l'anniversaire de Tchernobyl à Narbonne
31 ans jour pour jour après le début de la catastrophe de Tchernobyl, une projection-débat a été organisée par le collectif Sortir du nucléaire Aude (SDN11) au cinéma de Ferrals-les-Corbières autour du film R.A.S. nucléaire, rien à signaler. Dans son film, le réalisateur Alain de Halleux donne la parole aux ouvrier.es intérimaires et sous-payé.es en France et en Belgique, qui travaillent pour des entreprises sous-traitantes de l'industrie nucléaire. Ceux et celles-ci ont souvent pour consigne d'inscrire R.A.S. sur leur rapport d'activité, même en cas d'anomalie constatée.
Un débat passionné a suivi, animé par Michel Leclerc, qui a subi une contamination interne sur le site de l'usine Areva Malvési, où il a travaillé quatre ans pour une entreprise sous-traitante, et de Fulcieri Maltini, ancien ingénieur du nucléaire qui a notamment participé au démantèlement de la centrale de Tchernobyl. Tous deux ont dressé un tableau inquiétant de cette industrie néfaste pour l'être humain comme pour l'environnement.

◆ L'usine Areva-Malvési dans le viseur des Narbonnais.es
Narbonne toujours... Alors que les élections présidentielles se rapprochaient, le collectif STOP-Uranium a bloqué le samedi 15 avril un train chargé d'uranium UF4 (tétrafluorure d'uranium) à l'entrée de Narbonne. Ils et elles ont ainsi interrompu un trafic nucléaire dangereux. Ce trafic est permanent sur tout le territoire, par route ou voie ferrée. Rien qu'entre l'usine de Malvési/Narbonne (Aude) et l'usine Georges Besse 2 du Tricastin/Pierrelatte (Drôme-Ardèche), un train transite chaque semaine, traversant de nombreuses grandes villes au mépris de la sécurité des populations et sans que personne n'en soit informé.

© Stop Nucléaire 26-07

Par cette action, les militant.es entendaient s'opposer au fonctionnement routinier de l'industrie nucléaire et interpeller les candidat.es aux présidentielles. Face à un État qui a imposé le nucléaire par la force et qui a mis en place un système et des réseaux d'influence pour asseoir sa politique, et face aux risques que fait courir l'industrie nucléaire aux populations, il est plus que légitime de s'y opposer.
Puis le 13 mai, 1250 personnes ont formé un papillon humain géant devant l'hôtel de ville pour dire "Oui à la vie, non au TDN", un nouveau procédé de traitement des nitrates de l'usine Aréva Malvési située à 2 km du centre ville, pour vaporiser près de 400 000 m^3 d'effluents nitratés radioactifs, stockés dans des bassins.

Pour chauffer ces déchets à 850°C, Areva veut brûler 5 700 tonnes de charbon par an et produire des gaz chimiques toxiques : oxydes d'azote, particules fines, oxyde de soufre, ammoniac, COV, benzène, DEHP bis-phtalate, métaux lourds, etc. Une partie des éléments radioactifs se rajouterait aux pollutions chimiques qui retomberaient dans l'environnement du Narbonnais. Le reste serait conditionné sous forme de déchets solides radioactifs (TFA) qu'Areva projette d'envoyer au CIRES à Morvilliers.

© JP Bonincontre

◆ **Le 12 juillet :**
on s'est invité aux congrès des nucléocrates !

Le 12 juillet, à la mairie du 6ème arrondissement, avait lieu une sorte de conclave des nucléocrates, organisé par un think tank au nom grandiloquent, "le Forum mondial du développement durable" et une revue assez obscure, intitulée "Passages". Toute la crème de l'industrie nucléaire était là : des représentant.es d'Areva, d'EDF, du CEA, d'Engie ou d'Alstom, mais aussi de l'Andra, le fossoyeur des déchets nucléaires, et une brochette d'ancien.nes ministres et de haut.es fonctionnaires rompu.es aux joies de l'atome. Heureusement, l'entrée était libre, sur inscription ! Ni une, ni deux, plusieurs militant. .es étaient présent.es, dans le but de les embêter un peu ! Une grosse partie de la journée – avant de se faire expulser – ils ont posé nombre de questions "poil à gratter" pour déstabiliser les intervenant.es, ont enfilé des masques de hiboux (symbolisant la lutte à Bure) lors de l'allocution de Gérard Longuet (sénateur LR pro enfouissement), distribué de faux tracts de l'Andra... Et dehors, ils et elles étaient une cinquantaine à faire du bruit et déployer des banderoles pour dénoncer cette mascarade ! Les organisateurs.trices n'étaient pas content.es ... Mais nous si !

© Réseau SDN

◆ **Un franc succès pour le 3ème Forum Social Mondial Antinucléaire**

Le 3ème Forum Social Mondial Antinucléaire "Pour un monde sans nucléaire ni civil ni militaire" s'est tenu à Paris les 2, 3 et 4 novembre 2017. Plus de 400 personnes, dont une petite centaine d'internationaux et internationales venu.es de 20 pays du monde entier (Allemagne, Autriche, Belgique, Biélorussie, Brésil, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Finlande, Grande-Bretagne, Inde, Japon, Mexique, Niger, Pays-Bas, Russie, Suisse, Turquie, Ukraine), ont participé au Forum qui s'est tenu à la Bourse du Travail de Paris, réservée à cet effet par l'Union Syndicale Solidaires. Le Forum s'est déroulé en trois séances plénières – d'ouverture, de témoignages et de clôture – et 31 ateliers sur différents thèmes abordant : - La situation du nucléaire dans le monde, les innombrables problèmes posés, les catastrophes nucléaires passées et à venir - Les méfaits radiologiques sur les travailleurs et le public - Les positions et les actions contre le nucléaire civil et militaire - Vers la construction d'un réseau mondial antinucléaire. Certains ateliers étaient construits autour de films témoignages.

Pour l'organisation, un comité de facilitation s'est constitué avec un nombre réduit de personnes, issues de différentes associations ou syndicats, qui ne se connaissaient pas toutes et n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble. En ce sens, il a franchi un pas significatif face aux divisions qui existent dans la lutte antinucléaire française. En réunissant des représentant.es de différentes options dans cette lutte, les membres du comité ont fait leur travail dans le respect mutuel, sans prétendre à ce que leurs positions respectives s'imposent dans le programme du Forum. Le Réseau y avait 2 représentant.es. Le travail du comité de facilitation a été renforcé pendant 2 mois par l'embauche d'une salariée. Le FSM–AN a suivi la méthodologie adoptée dans le processus des Forums Sociaux Mondiaux, qui vise à créer des espaces ouverts, structurés horizontalement, avec des activités autogérées, proposées par les participant.es eux et elles-mêmes, tentant de respecter la parité, pour l'échange d'informations, d'expériences et de réflexions visant à articuler des actions au niveau planétaire, pour la construction de "l'autre monde possible".

◆ **Des militant.es et groupes du Réseau à l'initiative de plusieurs ateliers :**

- Quelle stratégie pour en finir avec le nucléaire civil et militaire ? (ACDN, Mouvement UTOPIA et SDN Suisse Romande) Utopia a montré, chiffres à l'appui, combien nos campagnes gagneraient à mettre en avant l'argument financier, qu'il faudrait affiner pour le rendre indiscutable. SDN Suisse romande a décrit le processus complexe mais positif des "votations" ou référendums d'initiative populaire.
- Les enjeux de la gestion de l'eau dans le nucléaire. Bassin fluvial, bassin de lutte ? (Groupe régional SDN Loire et Vienne et CRIIRAD). L'objectif de l'atelier : s'armer en arguments et en chiffres pour contrer les discours sur la propreté des centrales, gagner ensemble en savoirs et compétences, se rencontrer et faire des liens entre les bassins fluviaux.
- Démantèlement des centrales nucléaires (CRIIRAD,

Global Chance, RSDN). Les 5 intervenant.es ont présenté la problématique du démantèlement des installations nucléaires, ses différentes options : démantèlement immédiat, différé ou mise sous cocon des installations. L'exemple du démantèlement de Brennilis a permis de rendre concrète cette présentation générale.

- Santé et Nucléaire : de l'invisibilité des travailleurs et travailleuses irradié.es, au mythe de la radioactivité quasi inoffensive (Independant WHO, RSDN). Furent abordées notamment : la division sociale du travail dans l'industrie nucléaire par la sous-traitance, et autres stratégies rendant invisibles tant les travailleurs et travailleuses irradié.es que les atteintes radio-induites dont ils et elles souffrent.
- Sortir du nucléaire : une chance pour les travailleurs.euses et pour l'emploi ! (RSDN, NTEW). Des travailleurs.euses du nucléaire français et japonais, syndicalistes et antinucléaires sensibles au sort de ces dernier.es, se sont réuni.es pour évoquer le sort des travailleurs et travailleuses du nucléaire, et réfléchir à des pistes d'actions communes.

L'objectif principal du Forum, celui de créer un réseau international de solidarité, a été atteint. Travaillé au cours de plusieurs ateliers, il a abouti, par le biais de la constitution d'une liste d'échanges, à une volonté d'établir des rapports plus étroits entre les organisations antinucléaires de différents pays d'Europe et des autres régions du monde. Un point noir, nous n'avons pu faire sauter la chape de plomb médiatique, les médias ont quasi boycotté le forum antinucléaire ! La journée à Bure le dimanche 5, sur le site Cigéo, a permis à la trentaine de personnes présentes, dont une dizaine d'internationaux et d'internationales, de prendre conscience en direct de la difficulté de la lutte des résistant.es installé.es sur place. Grâce au soutien de nombreuses organisations dont celui du Réseau, aux dons de militant.es et aux nombreuses inscriptions, le bilan financier est également très positif et permet d'apporter une aide au groupe antinucléaire ibérique (MIA) qui s'est proposé pour organiser le prochain forum à Madrid en 2019. Un soutien financier sera également apporté d'une part aux militant.es finlandais.es prévoyant une rencontre/mobilisation sur la question des EPR, d'autre part à la résistance au projet CIGEO à Bure.

◆ La 4ème rando de "mémoire de plogoff" s'est terminée en beauté !

Plogoff reste dans la mémoire des antinucléaires comme une des plus grandes victoires de notre lutte. Entre 1978 et 1981, une gigantesque mobilisation faisait plier pour la première fois l'État sur un projet d'aménagement du territoire, pourtant jugé "d'intérêt général". Au plus fort de la lutte, le 24 mai 1980, ils étaient 150 000 manifestants à se réunir à l'occasion de la clôture de l'enquête publique qui devait sceller le sort de la fameuse Baie des Trépassés.
Depuis quelques années, le collectif "mémoire de Plogoff " organise des activités pour se souvenir de cette lutte victorieuse, et se rappeler que ce magnifique territoire aurait pu être souillé. Ainsi, le 27 août, la quatrième randonnée du collectif réunissait quatre-vingt personnes. Les participant.es ont d'abord pris la direction de Feunten-Aod et pique-niqué près de la chapelle Saint-Michel, à Lescoff.
Puis à l'issue de la promenade, ils et elles se sont rassemblé.es sur la plage pour dessiner un mandala géant de 50 m d'envergure, où l'on retrouvait les éléments terre, feu, vent et eau, ainsi que des dessins et messages personnels, tout cela sous la houlette de l'artiste Émilie Vincent.
Outre la mémoire de cette lutte, ce rendez-vous a permis d'aborder d'autres sujets comme celui du démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis.
À noter que cette journée a été filmée dans le cadre d'un documentaire de Dominique Agniel sur la lutte de Plogoff et ses prolongements jusqu'à aujourd'hui.
Comme quoi, Plogoff n'a pas fini d'être sous le feu des projecteurs !

◆ Nicolas Lambert en tournée à Toulouse

Nicolas Lambert était à Toulouse du 9 au 11 novembre, pour donner ses trois spectacles : Bleu, Blanc et Rouge, en représentation à La Chapelle. Il répondait à l'invitation des Amis de la Terre Midi-Pyrénées, avec le soutien des Amis du Monde Diplomatique, de l'Université Populaire de Toulouse et de Survie. 500 personnes ont fait le déplacement pour le voir ! Une belle réussite.
Le deuxième opus de ce triptyque théâtral, "Avenir radieux : une fission française" revient notamment sur la mise en place du programme nucléaire en France, jusqu'à nos jours.

◆ 12 décembre : mobilisation à Paris à l'occasion du "One Planet Summit"

Le 12 décembre se tenait à Paris le "One planet summit", il s'agit du sommet souhaité par Macron pour "célébrer" les 2 ans de l'accord de Paris, signé à l'issue de la COP 21. Macron voudrait devenir le leader international de la cause climatique, et ses prises de position à l'ONU ont impressionné la communauté internationale. Mais bien évidemment, derrière le discours on observe en réalité un recul sur la transition énergétique. Même si Macron souhaite conserver la baisse de la part du nucléaire dans le mix énergétique, il repousse l'objectif de 50% au calendes grecques, 2030... 2035... Au niveau des Grands Projets Inutiles et Imposés, ce n'est pas mieux : toujours pas de décision sur Notre-Dame-des-Landes, sur Bure. Bref, les paroles et les actes semblent bien éloigné.es les un.es des autres. D'autant que pour ce sommet, Macron n'a rien trouvé de mieux que de rassembler le monde de la finance et de l'entreprise, car, apparemment, ce sont eux qui vont financer la lutte contre le changement climatique : on attend de voir !

© Réseau SDN

Du coup, les associations et ONG se sont rassemblées pour organiser deux temps de mobilisation ; le 10 décembre avait lieu le tribunal des peuples à Montreuil, où des victimes des multinationales (déforestation, pollutions...) venaient témoigner à la barre. Ensuite, le 12 décembre au matin, 500 personnes se sont rassemblées sur le parvis du Panthéon pour une grande chorégraphie à base de grandes bâches multicolores, où les énergies renouvelables et les vraies solutions prenaient le dessus sur les énergies fossiles et le nucléaire. Cette mobilisation, intitulée "Pas Un Euro De Plus" appelait clairement à ne plus investir dans les énergies du passé.
Du fait d'une équipe salariée très réduite cet automne, le Réseau n'a pas eu les moyens de s'investir dans l'organisation de cette manifestation : nous avions prévenu les partenaires que nous allions tout faire pour relayer, mobiliser, informer, et bien évidemment être présents le jour J, mais que nous n'aurions pas les moyens de participer à la mise en place et aux diverses réunions de préparation. Pourtant, le nucléaire et Bure étaient présents partout : dès l'appel à mobilisation, sur les pancartes, les banderoles, dans la chanson qui accompagnait l'action du 12... Il y a encore 2 ans et demi, lors de la préparation de la COP 21, on avait parfois du mal à faire entendre que le nucléaire était un enjeu majeur, qu'il n'y avait pas que les fossiles, que les investissements dans le nucléaire bloquaient toute transition énergétique. Aujourd'hui, le nucléaire est clairement identifié comme le coupable, qu'il faut mettre à genoux rapidement. Et c'est une réelle victoire de notre mouvement dont on peut tou.tes se féliciter.

La bataille juridique s'est poursuivie

◆ **Nucléaire : de la mine aux déchets, tou.tes concerné.es !**
Parce que l'envers du décor de l'industrie nucléaire est très souvent méconnu, le Réseau "Sortir du nucléaire" lançait, en avril 2013, la campagne "Nucléaire : de la mine aux déchets, tous concernés". Objectif : mettre en lumière les différentes étapes de la chaîne du combustible, les nuisances qu'elle engendre et montrer que, quel que soit son lieu d'habitation, chacun.e est concerné.e et exposé.e au risque que l'industrie nucléaire fait peser sur les populations. Cette campagne a donné lieu à de nombreuses actions sur le terrain, révélations de scandales et recours en justice, mis en place en lien étroit avec les groupes concernés par ces thématiques. Parmi les recours en justice qui ont été lancés, certains sont toujours pendants devant les juridictions et notamment celui mené par le Réseau "Sortir du nucléaire" et les associations locales FRAPNA Drôme et Stop Nucléaire 26-07 contre l'installation Areva NP située à Romans-sur-Isère. Depuis 2012, cette usine (anciennement FBFC) a été le théâtre d'une série de dangereuses négligences révélatrices d'un véritable mépris pour la sûreté. En 2014, les associations avaient fait citer Areva devant le tribunal correctionnel de Valence pour qu'elle réponde des infractions commises par sa filiale. Le tribunal ayant décidé en avril 2016 de ne pas sanctionner Areva, appel avait été interjeté. L'audience a eu lieu le 7 novembre 2016. À l'issue d'une audience de plus de 4h, la cour d'appel de Grenoble a mis l'affaire en délibéré. Le 15 mai 2017, elle a infirmé le jugement du tribunal correctionnel de Valence et a

DR

reconnu que des fautes avaient été commises dans la gestion de l'usine FBFC en septembre 2012. L'ancien directeur du site a été condamné à verser 15 000 euros de dommages et intérêts ainsi que 9 000 euros au titre des frais.

◆ **Le nucléaire ne sauvera pas le climat !**
En septembre 2015, nous lancions la campagne "Le nucléaire ne sauvera pas le climat" afin de contrecarrer le greenwashing de l'industrie nucléaire qui bénéficie de financements publics supplémentaires au prétexte de sauver le climat. Dans le cadre de cette campagne, plusieurs actions juridiques ont été menées. Leur but était de pointer du doigt les communications mensongères des exploitant.es nucléaires, et plus particulièrement d'EDF qui avait lancé, à l'occasion de la COP 21, une grande campagne pour verdir l'image du nucléaire en le faisant passer pour une technologie "propre". C'est ainsi qu'en 2015, le Jury de Déontologie Publicitaire (JDP) a rendu 3 avis défavorables à l'encontre d'EDF. Dernière affaire en date : au printemps 2016, à l'occasion des 30 ans de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, EDF a eu le bon goût de diffuser une publicité représentant une cascade en forme de tour de refroidissement de centrale nucléaire, accompagnée de la mention "L'électricité bas carbone, c'est centrale". Le Réseau "Sortir du nucléaire" et France Nature Environnement avaient alors saisi le JDP. Ce dernier a considéré que l'"assimilation directe d'un élément de centrale nucléaire, présentant un impact négatif de long terme sur l'environnement, à un élément naturel, peut induire en erreur en ce qui concerne les propriétés environnementales du produit". Les avis rendus par le JDP ne sont pas contraignants, mais possèdent une forte valeur morale, EDF ayant toujours modifié jusque-là sa communication en conséquence. Par ailleurs, ils peuvent servir de base pour exercer de véritables recours en justice afin de mettre en cause la responsabilité de l'entreprise pour ses communications mensongères, ce

que nous avons fait fin 2015 en assignant EDF en responsabilité civile devant le tribunal de grande instance de Paris. L'audience a eu lieu le 28 février 2017. L'affaire a été mise en délibéré et le jugement a été rendu le 19 décembre 2017. Le TGI de Paris a débouté les associations de leurs demandes, mais a également rejeté la demande reconventionnelle d'EDF pour procédure abusive. Les associations ont décidé de faire appel. Fin octobre 2017, le Réseau "Sortir du nucléaire" a également attaqué devant le JDP la dernière campagne publicitaire d'EDF intitulée The Race. Cette instance lui a de nouveau donné raison en janvier 2018.

◆ Violation grave de prescriptions techniques à l'usine CIS bio international de Saclay

Des prescriptions, relatives à des dispositifs d'extinction automatique, devaient être opérationnelles sur l'installation UPRA. Or, l'ASN a constaté que l'exploitant n'avait pas mis en place ces dispositifs dans les secteurs de feu correspondants et n'avait pas respecté sa mise en demeure. Le Réseau a porté plainte en septembre 2014. Le 30 janvier 2018, CIS bio a été condamnée à 6 000 euros d'amende pour trois contraventions de la 5e classe et à 50 000 euros d'amende avec sursis pour les deux délits. "Les faits commis, même s'ils ont été régularisés, sont graves. C'est une peine d'avertissement, ça ne marche qu'une fois. Le tribunal tient à rappeler que parmi les peines prévues figure la fermeture de l'établissement", a prévenu le président du tribunal.

◆ Explosion d'un four de fusion à l'usine Centraco dans le Gard

Le 12 septembre 2011, une explosion a eu lieu dans un four de fusion de l'usine Centraco dans le Gard, exploitée par Socodei (filiale d'EDF), faisant un mort et 3 blessés dont un très grave. Le 2 avril 2013, la Socodei a été reconnue coupable d'exploitation d'une INB en violation des prescriptions techniques. Une instruction a été ouverte pour homicide et blessures involontaires et l'affaire a fait l'objet d'un renvoi devant le tribunal correctionnel de Nîmes. L'audience a eu lieu le 23 février

DR

2018, soit presque 7 ans après les faits... Le 16 mars 2018, la Socodei a été condamnée à 90 000 euros d'amende et à 170 000 euros de dommages et intérêts.

◆ Recours contre la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit en son article 176 une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Le décret n° 2016-1442 du 27 octobre 2016, approuvant la PPE qui définit les principaux objectifs énergétiques et les priorités d'action, ne comporte quasiment aucun élément sur l'énergie nucléaire, alors que l'objectif fixé par la loi relative à la transition énergétique est de passer des 75 % actuels de part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % en 2025. Les associations Réseau "Sortir du nucléaire" et Greenpeace France ont déposé un recours pour excès de pouvoir à l'encontre de ce décret début novembre 2016. Le Conseil d'Etat a examiné cette affaire le 19 mars 2018 et a rendu sa décision le 11 avril 2018.

3 - Mise en réseau et dynamique de la fédération

Tout au long de l'année, l'équipe CA-salarié.es s'est attachée à répondre au mieux aux besoins des luttes locales. Le soutien aux groupes, que ce soit sur le terrain, au niveau de la surveillance et du suivi des installations ou sur le plan juridique, a été amplifié.

Toujours plus de formations

Afin de mieux répondre aux besoins des groupes, ainsi qu'à l'actualité, le Réseau développe des formations depuis quelques années. Ces formations sont très variées : apprendre une nouvelle technique d'action, organiser une action ou un événement antinucléaire, mais aussi sur des thématiques précises (rafistolage des réacteurs, chaîne du combustible, gestion des déchets, etc.), sur la communication avec les médias, sur le juridique... Selon l'objet de la formation, les salarié.es et/ou administrateur.trices du Réseau s'entourent au besoin d'intervenant.es extérieur.es ou d'expert.es. Parfois c'est le Réseau qui est à l'initiative, et d'autres fois ce sont les groupes qui en font la demande. Mais ce que nous encourageons toujours, c'est l'autoformation. Lorsque des membres d'un groupe ont participé à une formation, l'idée est de prendre un temps avec les personnes qui n'avaient pas pu être là pour revenir sur les points importants.

En 2018, nous comptons accentuer notre accompagnement des groupes et proposer davantage de formations pour répondre au plus près à leurs besoins. Alors n'hésitez pas à nous faire remonter vos demandes !

Un travail en réseau au sein de la surveillance citoyenne des installations nucléaires

Les nombreux incidents qui surviennent sur les sites sont très souvent révélateurs d'infractions ou de problèmes de gestion qui peuvent entraîner de graves conséquences pour la santé et l'environnement. Nous avons donc mis en place un réseau de veilleur.euses et d'informateurs.trices, pour permettre une véritable circulation des informations relatives au fonctionnement des installations et pour surveiller efficacement les exploitant.es délinquant.es. Ce réseau, c'est la Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires (SCIN).

Une veille quasi quotidienne des actualités techniques et réglementaires concernant les INB françaises

◆ Plus de 200 articles sur les incidents mis en ligne sur le site du Réseau et diffusés sur les réseaux sociaux (http://sortirdunucleaire.org/Nucleaire-des-accidents-partout) ;
◆ Plus de 40 newsletters envoyées, compilant les actualités techniques et réglementaires concernant les installations nucléaires françaises afin que chacun puisse se saisir de celles qui l'intéressent. Les rubriques sont variables selon les publications, mais la plupart du temps, après un rapide résumé des thématiques sur lesquelles les membres de la liste SCIN ont échangé, vous pourrez découvrir : les derniers accidents, les actualités de l'Autorité de sûreté nucléaire, de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, d'EDF, Orano et Framatome, les arrêts de réacteurs prévus et imprévus, les consultations du public en cours et les décisions réglementaires de l'ASN ;
◆ La création d'une rubrique "Et si la Terre tremble ?" sur notre site internet pour donner une vision d'ensemble des problèmes de sûreté causés par des installations nucléaires en cas de séisme (http://sortirdunucleaire.org/Surete-des-installations-francaises-et-si-la) ;
◆ Un bréviaire du militant antinucléaire mis en ligne pour savoir comment s'y prendre quand on veut comprendre et surveiller le fonctionnement d'une centrale nucléaire ;
◆ L'annonce des journées de rencontres et de dialogues techniques (Conférence nationale de Cli, séminaires IRSN...) et la mise en ligne des présentations ;
- Une formation d'initiation à la surveillance citoyenne et à la recherche d'informations (2h30, journée de réflexion PPE et réacteurs vieillissants du 20/01/18) ;
◆ Des découvertes d'infractions commises par les exploitant.es, aboutissant à des affaires juridiques portées collectivement par plusieurs groupes et associations locales (Gravelines : tuyauteries de rejet illégales, Bugey : pollution de l'eau au tritium, Institut Laue Langevin : modifications des installations sans autorisation...)
◆ L'accompagnement des travailleurs et travailleuses du nucléaire qui nous contactent et le soutien dans leurs actions (juridique, communication, interpellations, mises en relation...).

© Réseau SDN

Des recherches d'informations techniques concernant nos axes prioritaires

◆ Des dizaines de courriers de demandes officielles adressés aux exploitant.es et aux autorités pour obtenir des informations et des documents sur les installations existantes et à venir (Fessenheim, Paluel, Cigéo, Joinville, Saint-Dizier, EPR...) ;
◆ La saisine de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs quand la communication de documents nous est refusée de manière infondée (Areva : rapport d'audit du Creusot / Andra : Étude sur l'eau du laboratoire souterrain de Bure) ;
◆ L'animation d'un groupe d'analyse de documents sur le projet Cigéo ;
◆ La préparation de ceux qui souhaitaient participer aux journées de dialogues techniques sur l'EPR (réunions en amont, échanges avec des experts techniques, préparation et impression de documents à distribuer lors des journées de dialogue) ;
◆ La mise en ligne d'un guide et d'arguments pour celles et ceux qui ont souhaité participer à la consultation du public de l'ASN sur la cuve de l'EPR mise en place en 2017 et la mise en ligne de commentaires laissés à cette consultation par nos militant.es ;
◆ Une synthèse des problèmes techniques sur les 10 années de chantier de l'EPR publiée dans la revue 76, également mise en ligne sur le site pour être accessible au plus grand nombre ;
◆ Une réflexion sur les critères à prendre en compte dans l'idée de construire un outil collectif, qui reflète à la fois la situation locale d'une centrale nucléaire et la situation globale du parc (Rafistolage des réacteurs)...

Et beaucoup d'autres choses à venir au cours de 12 prochains mois pour soutenir les groupes locaux, accompagner les membres de Cli et les travailleurs.euses, développer les arguments techniques de nos campagnes et ne pas laisser les exploitant.es délinquant.es impuni.es !

L'action juridique au service des luttes locales : les suites du dépôt de plainte par 9 associations contre la centrale nucléaire de Golfech

Le 19 octobre 2016, à 18h55, EDF mettait en service une installation censée traiter les rejets radioactifs issus du circuit primaire du réacteur n° 1 de la centrale nucléaire de Golfech. Un dysfonctionnement s'est apparemment produit, puisque à 19h58, l'alarme indiquant le dépassement du seuil réglementaire de radioactivité à la cheminée de rejet s'est déclenchée. L'installation de traitement a alors été arrêtée et le rejet stoppé, mais 136 milliards de Becquerels avaient déjà été rejetés dans l'environnement ! Au vu de l'importance de ce rejet, rien ne permettait à EDF d'affirmer que celui-ci n'avait eu "aucun impact sur l'environnement". Un dépassement n'est pas à prendre à la légère : les seuils de rejets, taillés "sur mesure" selon les propositions de l'exploitant.e, sont fixés en fonction d'un optimum économique et technique, et non de normes sanitaires. Enfin, alors qu'un tel rejet est anormal, EDF a attendu deux jours pour prévenir l'ASN et la Commission Locale d'Information... et presque une semaine pour alerter les médias ! Voilà un bel exemple de la "transparence" vantée par la centrale ! Le 28 novembre 2016, les associations Réseau "Sortir du nucléaire", France Nature Environnement, Association Française des Malades de la Thyroïde, les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, FNE 82, FNE Midi-Pyrénées, SEPANLOG, Stop Golfech-VSDNG, Sortir du nucléaire 82 ont déposé plainte, auprès du Parquet de Montauban. Cette plainte a finalement été classée sans suite. Refusant l'impunité d'EDF, le Réseau "Sortir du nucléaire", soutenu par les autres associations, a déposé, le 17 octobre 2017, une citation directe à l'encontre d'EDF. Le tribunal de police de Montauban examinera cette affaire le 14 juin 2018.

DR

Boutique et distribution du matériel militant

La boutique du Réseau est un relai de diffusion pour notre message. Les canaux de distribution du matériel militant, livres et DVD sont variés : boutique en ligne, revue, catalogue papier, courrier de campagne et tous les supports de communication dont le Réseau dispose. Les articles proposés sont choisis par un comité de plusieurs personnes, bénévoles et salariées. En 2017 dans le cadre de notre campagne "Stop CIGÉO", nous avons créé : un tee-shirt, un débardeur, deux autocollants, un badge, une enveloppe, un sac bio-shopping, une affiche et un tract.

DR

Pour les groupes adhérents au Réseau, nous proposons du matériel militant à des prix remisés (de moins 20% à moins 50%), ces groupes peuvent être ainsi plus visibles lors de manifestations et de tenues de stands. Nous proposons également sur des périodes limitées un contrat de dépôts-ventes de matériel, ce qui permet aux groupes concernés de ne payer que les articles vendus. Pour chaque campagne et mobilisation nationale nous sommes en lien étroit avec les groupes et militant.es actif.ves pour évaluer leurs besoins en terme de matériel et d'information, et répondre à leurs attentes.

L'activité de la boutique en quelques chiffres, en 2017 nous avons diffusé :

- 1691 livres et BD, dont 824 *La Farce cachée du nucléaire*
- 11 200 autocollants, dont 3000 "Nucléaire ? Non merci", 2700 "Stop CIGÉO"
- 53 300 tracts (gratuits) sur CIGÉO, EPR ...
- 780 brochures
- 1450 badges
- 280 casquettes
- 232 clés USB
- 438 tee-shirts et coupe-vent

4 - Un Réseau tourné vers l'extérieur

Communication, web, publications, médias : une visibilité en hausse

Une présence médiatique toujours soutenue

En 2017, face à une actualité chargée, le Réseau a envoyé 67 communiqués de presse sur de nombreux sujets, en portant toujours une attention particulière à une bonne coordination avec les acteurs et actrices locaux.ales impliqué.es sur les sujets concernés. Les événements à Bure (manifestations, procès d'un agriculteur, vote scandaleux autour du sort du Bois Lejus...) ont fait l'objet de nombreuses réactions et envois d'informations aux médias, ainsi que le mauvais feuilleton de la cuve de l'EPR et les reculades du gouvernement sur la transition énergétique.

DR

Deux conférences de presse ont été organisées par le Réseau en 2017. L'une, peu avant le 11 mars, a permis de dévoiler à la presse l'ouvrage *La Farce cachée du nucléaire* ; l'autre, à l'automne, a donné la parole à plusieurs acteurs et actrices de la lutte à Bure (et notamment aux auteurs de *Bure, la bataille du nucléaire*). Cette activité soutenue contribue apparemment à asseoir la notoriété du Réseau auprès des médias, puisque nos porte-parole ont reçu en 2017 près de 300 sollicitations de la part de journalistes locaux.ales, nationaux.ales et étranger.es, que ce soit pour une simple recherche d'information ou pour des interviews. Les mentions du Réseau dans la presse en ligne se comptent à plusieurs centaines (d'après une recherche non-exhaustive). Les retombées concernent aussi bien la presse militante que les médias "mainstream" : participation à des émissions sur des radios libres, plusieurs passages dans la matinale de France Inter, France Info et même un passage chez Jean-Jacques Bourdin, participation à des plateaux sur Public Sénat ou des directs sur BFM TV, plusieurs sujets au JT de France 3 national, mais aussi de TF1, mentions régulières dans lemonde.fr, articles dans la version papier du Parisien grâce à des informations données en exclusivité... Notons par ailleurs que les différent.es porte-parole du Réseau ont, en 2017, régulièrement donné des interviews en anglais, allemand ou espagnol.
Précisons cependant que s'adapter aux demandes des médias et à l'impératif d'immédiateté d'une certaine presse demande un engagement particulièrement intense.

Un portail web dynamique et de plus en plus visité

En 2017, le site www.sortirdunucleaire.org a accueilli en moyenne 6000 visites par jour et 130 000 visiteurs et visiteuses uniques par mois (une augmentation de près de 50 % par rapport à l'année précédente). 920 pages spécifiques ont été créées et la revue de presse s'est enrichie de 1760 nouveaux articles.
L'agenda en ligne des événements antinucléaires aura permis cette année de relayer près de 275 événements (actions, rassemblements, conférences, débats...) sur toute la France. Ces évènements sont signalés par ailleurs à plus de 80 000 sympathisant.es inscrit.es sur les listes départementales du Réseau.
Certaines pages créées en 2017 ont été particulièrement plébiscitées. Ainsi, la rubrique "Passons les candidats au compteur Geiger", qui permettait de décrypter les positions des candidat.es aux élections présidentielles sur le nucléaire civil et militaire, a fait l'objet de 30 000 visites. La pétition adressée au président de l'ASN pour lui demander de ne pas valider la cuve défectueuse de l'EPR a, quant à elle, comptabilisé près de 40 000 signataires. Des contenus spécifiques ont été créés en soutien à la lutte à Bure, avec notamment une infographie grand public et une pétition de soutien signée par 13 000 personnes. Enfin, la page de la vidéo grand public *"Quitte ou double ? Le nucléaire, un jeu dangereux"* réalisée en collaboration avec Lush a attiré un nouveau public et a été vue 10 000 fois. Certains articles mis en ligne attirent régulièrement une audience dépassant les 10 000 visites, en particulier les sujets liés aux incidents dans les centrales (260 pages créées dans cette rubrique en 2017), certaines questions d'actualité comme le passage d'un mystérieux nuage de Ruthénium-106 sur l'Europe à l'automne (100 000 vues), les citations de personnes célèbres sur le nucléaire, l'agenda des mobilisations, la carte des installations nucléaires...

DR

Chaque mois, les principales actualités des luttes antinucléaires et les publications phares du site web sont mises en évidence dans la newsletter mensuelle envoyée à près de 130 000 contacts, qui constitue le pilier de notre communication web.

Evolution de l'outil de gestion des relations avec les contacts du Réseau

Toute l'équipe – et en particulier l'équipe web – s'est investie dans la réflexion autour de la refonte de notre outil de gestion de contacts. Ce nouvel outil, développé par l'agence NOUS, est censé permettre de centraliser nos données existantes, qui sont aujourd'hui éparpillées sur différents logiciels, ainsi qu'optimiser les outils de communication web. L'objectif est, à terme, d'améliorer les interactions et la communication avec les différentes composantes du Réseau (groupes, militant.es, sympathisant.es, donateurs.trices...), qui n'ont pas toutes les mêmes attentes ni les mêmes besoins quant à la quantité et à la nature des informations qui leur parviennent.
Cette réflexion, qui demande un fort investissement, se poursuivra en 2018.

Une audience élargie sur les réseaux sociaux

Cette année nous aura permis d'atteindre le cap symbolique des plus de 60 000 abonné.es à notre page Facebook, qui diffuse au quotidien l'actualité de notre action mais aussi les faits marquants relatés par la presse ou par des acteurs.trices du mouvement. Il y a désormais plus d'abonné.es à cette page que de signataires de la charte. Malgré le durcissement, initié par Facebook depuis peu, des politiques de diffusion visant à limiter la portée des pages, les partages massifs de nos contenus auront été au rendez-vous. Parmi les publications notables, citons celles sur les nombreux accidents dans les centrales que nous avons dénoncés, les cartes de l'âge des réacteurs, les réactions sur la politique énergétique du gouvernement, l'article sur la pollution au Ruthénium -106. Nous avons par ailleurs commencé à travailler sérieusement sur la mise en avant d'actions antinucléaires via le système d'agenda proposé par Facebook pour accroître le nombre de participant.es à ces actions.
Du côté de Twitter, nous avons également passé le cap des 10 000 abonné.es. Si les militant.es antinucléaires semblent encore peu présent.es sur la plateforme, cet outil nous permet par contre de toucher de plus en plus d'influenceurs et influenceuses issu.es de la sphère médiatique, politique ou d'acteurs et actrices de la société civile (sachant que certains de nos tweets sont régulièrement intégrés à des articles de presse). Le nombre de partages / retweets / réactions est globalement en forte hausse, certaines de nos publications ayant parfois été plus partagées sur Twitter que sur Facebook, ce qui n'avait jamais été le cas auparavant.

Une revue trimestrielle de qualité

La revue "Sortir du nucléaire" est actuellement adressée à près de 15 000 personnes. Elle propose des articles de fond sur l'actualité du nucléaire et des alternatives énergétiques, sur les problématiques liées au désarmement, ainsi que des informations sur les temps forts militants. Une attention est portée au fait de mélanger les contenus techniques et d'autres plus légers (reproduction de bandes dessinées).

En 2017, malgré l'absence de chargé.e de communication grand public, la revue a continué à paraître, grâce à une forte implication de l'équipe et au secours apporté par une prestataire extérieure (Myriam Battarel, ancienne salariée).

Relations extérieures

Des collaborations fructueuses

Le Réseau "Sortir du nucléaire" est membre de nombreux collectifs, associations et réseaux d'associations (voir liste complète sur notre site : http://sortirdunucleaire.org/Nos-partenaires). En 2017, des liens ont été approfondis avec différentes organisations nationales, notamment via des actions en justice communes (avec Greenpeace et France Nature Environnement).
Pendant toute l'année 2017, le Réseau a collaboré étroitement avec différentes organisations nationales et étrangères (et en premier lieu ATTAC) en vue de l'organisation d'un Forum Social Mondial Antinucléaire, dans la continuité des grands forums sociaux mondiaux. Celui-ci s'est tenu à Paris début novembre et a rassemblé près de 400 participant.es de 20 pays différents.
Un partenariat a été engagé avec Enercoop, fournisseur coopératif d'électricité 100% renouvelable, dans l'idée d'encourager le plus grand nombre de personnes possible à quitter EDF et son électricité nucléaire. Dans ce cadre, le Réseau a diffusé la vidéo *Derrière la prise* réalisée par Enercoop et lui a consacré un article dans la revue trimestrielle.
Par ailleurs, un partenariat a été conclu avec Lush (entreprise éthique qui conçoit des cosmétiques non testés sur les animaux, très impliquée dans le soutien à différentes causes environnementales), qui s'est concrétisée par une campagne menée dans les boutiques Lush, avec la diffusion d'une vidéo réalisée en commun et la signature d'une pétition. Conformément à l'éthique de Lush, aucune contrepartie n'a été demandée au Réseau. Ce partenariat a permis l'ouverture à un nouveau public, plus jeune et plus urbain.

Plaidoyer vers les candidat.es aux présidentielles et aux législatives et vers les élu.es

À l'occasion des élections présidentielles, début 2017, le Réseau a demandé à rencontrer les candidat.es en lice. Deux rencontres ont été obtenues, l'une avec l'équipe de Jean-Luc Mélenchon et l'autre (dans l'entre-deux-tours) avec l'équipe d'Emmanuel Macron.
Par ailleurs, tout en pointant les candidat.es aux législatives les plus "radioactifs" et "radioactives", le Réseau a appelé les candidat.es aux législatives à signer un appel pour la sortie du nucléaire, qui a recueilli près de 800 signatures. Une fois les élections passées, un courrier a été adressé par le Conseil d'Administration du Réseau à tou.tes les député.es élu.es. Celui-ci a recueilli... une douzaine de réponses.
En outre, une rencontre a eu lieu en novembre 2017 avec Barbara Pompili (LREM), présidente de la Commission Développement Durable de l'Assemblée Nationale, qui nous a alors fait part de son intention de lancer une mission d'information parlementaire sur la sûreté nucléaire.
Mentionnons enfin le soutien apporté par le Réseau en début d'année 2017 à la démarche de plaidoyer initiée par ACDN pour inviter les parlementaires à se joindre à une proposition de loi organisant un référendum d'initiative partagée sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires.

Des liens internationaux bien entretenus

En 2017, le comité international du Réseau, composé de personnes liées à, et issues de, différentes problématiques et aires linguistiques, a continué à faire le lien avec différentes luttes partout dans le monde.
Le Forum Social Mondial a été une occasion de convergence internationale et de discussions en vue d'actions communes, en particulier une campagne menée avec les militant.es indien.nes pour protester contre la venue d'Emmanuel Macron et la vente d'EPR. Suite au forum a également débuté la préparation de rencontres d'été antinucléaires qui se tiendront en août 2018 à côté de Narbonne, grâce à l'appui de Sortir du nucléaire Aude et du réseau international Nuclear Heritage. En parallèle au forum, se tenait également une campagne à l'occasion de la COP23 pour refuser que le nucléaire soit compté parmi les solutions au changement climatique. Faute de pouvoir y participer, le Réseau y a apporté son soutien.
Les contacts avec les mouvements allemands restent soutenus, à travers des échanges réguliers avec des militant.es et responsables politiques souvent très préoccupé.es par les centrales de Fessenheim et Cattenom implantées à leurs frontières. De plus, par le biais d'André Larivière, un partenariat se poursuit avec l'ONG allemande IBB afin de faciliter la tournée en Europe d'artistes ukrainien.nes qui travaillent sur la mémoire de Tchernobyl. Le Réseau a également été représenté lors de différents camps internationaux en Allemagne à l'été 2017 : Pierre Rosenzweig est intervenu à Büchel, lieu de contestation de l'arme atomique, tandis qu'André Larivière, Thierry Jolivet et Hervé Loquais ont participé au camp Nuclear Heritage Network à Döbeln.
Des liens nouveaux avec les mouvements espagnols ont été tissés en 2017 grâce à l'implication de Bernard Cottier, qui a assuré le contact avec les opposant.es à une nouvelle mine d'uranium près de Salamanque. Bernard a représenté le Réseau à deux reprises lors d'événements organisés en Espagne notamment lors des 3èmes rencontres du Movimento Iberico Antinuclear (MIA).
Des militant.es du Réseau se sont également rendu.es à la chaîne humaine organisée en Belgique entre la centrale de Tihange et la ville d'Aix-la-Chapelle.
Les liens se poursuivent avec les mouvements américains, ce qui a notamment permis la diffusion aux Etats-Unis de la pétition contre la validation de la cuve de l'EPR. Des contacts sont également entretenus avec des militant.es russes, réactivés lors de l'affaire du nuage de Ruthénium-106 en provenance probable de l'usine de Mayak.
Enfin, concernant la lutte contre les armes nucléaires, Jean-Marie Matagne s'est rendu à deux reprises aux sessions de l'ONU lors des négociations en vue de la préparation du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires et a notamment pu intervenir en assemblée plénière.
Mentionnons pour finir la revue de presse internationale en anglais diffusée à près de 200 abonné.es.

5 - Secrétariat et gestion financière et administrative

Secrétariat

La gestion quotidienne reste un enjeu important pour l'équipe : beaucoup de temps est consacré à l'accueil des sympathisant.es., abonné.es et donateurs.trices. Et à la gestion de leurs demandes. Elles nous parviennent essentiellement par téléphone, courriers postaux et électroniques. Un grand soin est apporté à la gestion des réponses aux sollicitations aussi diverses que variées. L'envoi et la réception du courrier, la saisie des dons et des commandes, les abonnements à la revue, l'achat et l'envoi de matériel militant sont autant d'informations à enregistrer au quotidien.

Dans le cadre de la campagne "STOP CIGÉO !" du printemps 2017, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont été sensibilisées, notamment grâce au document de campagne envoyé par le Réseau et qui proposait d'envoyer une carte d'interpellation au Ministre de la Transition écologique et solidaire et de participer au festival les Bure'lesques en août près de Bure et qui a rassemblé plus de 2000 personnes. Profitons-en ici pour remercier tou.es nos sympathisant.es, qui, par leurs encouragements écrits, nous motivent tous les jours !
Depuis 3 ans, nous observons un nombre constant de factures saisies dans nos logiciels, et de courrier reçu, bien que l'exercice 2016-2017 soit exceptionnellement basé sur 16 mois. Nous remarquons, également, une

augmentation de nouveaux et nouvelles sympathisant.es liée principalement à la mobilisation contre l'EPR de Flamanville. En effet, la pétition lancée contre le feu vert accordé à la mise en service de la cuve défectueuse de l'EPR a rassemblé près de 40 000 signatures. De son côté, la pétition en soutien à la lutte contre Cigéo à Bure a rassemblé plus de 10 000 signatures et la mobilisation se poursuit ! Nous restons attentif.ves au nombre de nouveaux et nouvelles sympathisant.es et contacts qui participent à pérenniser le Réseau et la lutte antinucléaire en France.

Gestion financière et administrative

En 2017, suite à la fin de contrat d'Aurélien, informaticien, et face aux limites rencontrées dans le développement du nouveau logiciel libre de gestion des contacts et de la facturation mis en place en 2016, le Réseau a fait le choix :

◆ D'une part d'externaliser la gestion informatique. Thomas Constant, prestataire, se rend une fois par mois au local à Lyon et intervient le reste du temps à distance selon les besoins de l'équipe salariée.
◆ D'autre part, de faire appel à N.O.U.S., une jeune agence digitale, militante du logiciel libre pour réinventer un outil de gestion de ses contacts et de sa communication avec ses militant.es et l'ensemble de ses contacts. En cours de développement, cet outil crucial dans le cadre de la levée de fonds (intégrant facturation, boutique) et pour la pérennité du Réseau permettra de nouvelles fonctionnalités (gestion des e-mails par exemple) et un travail sur le contenu, la forme de nos messages ainsi que sur l'évolution des actions que nous proposons.
Par ailleurs, l'année 2017 a permis de poursuivre l'amélioration des tableaux de suivi et de gestion initiée en 2016 pour suivre régulièrement l'état de la situation financière du Réseau. Enfin, la mise en place d'un budget prévisionnel à 2 ans améliore cette gestion et nous encourage à anticiper, planifier et projeter pour définir des priorités dans les dépenses et les recettes.

Exercice	2016 - 2017 (sur 18 mois)	2015 - 2016	2014 - 2015
Nombre de factures	17 063	12 916	12 321
factures de dons uniquement	13 612	6157	6177
Sollicitation courriel contact /mois	100 / mois	100 / mois	150 / mois
Courriers papiers reçus	13 924 courriers	11 900 courriers	12 800 courriers
Nouveaux.elles sympathisant.es	10 812 sympathisant.es	4597 sympathisant.es	9000 sympathisant.es

Merci à toutes et à tous pour votre action au sein du Réseau "Sortir du nucléaire"